

RAPPORT DE GESTION
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
| 30 juin 2023 |



Rapport de gestion

30 JUIN 2023

CI FINANCIAL CORP.

Le présent rapport de gestion daté du 10 août 2023 présente une analyse de la situation financière de CI Financial Corp. et de ses filiales (« CI ») au 30 juin 2023, comparativement au 31 décembre 2022, et les résultats d'exploitation pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement au trimestre clos le 30 juin 2022 et au trimestre clos le 31 mars 2023.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant des événements, des résultats, des circonstances, des rendements ou des attentes futurs prévus à l'égard de CI et de ses produits et services, y compris ses activités, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « prévision », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « objectif », « planifier », « projeter », « pouvoir » et « devoir » ou d'autres mentions semblables concernant des périodes futures, ou d'autres termes semblables au futur ou au conditionnel. Ces énoncés ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt l'opinion de la direction concernant des événements futurs dont bon nombre sont, par leur nature, fondamentalement incertains et indépendants de la volonté de la direction. Bien que la direction croie que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes. Les facteurs et hypothèses d'importance sur lesquels s'appuient les conclusions exprimées dans les énoncés prospectifs comprennent l'hypothèse que les secteurs des fonds de placement et de la gestion de patrimoine resteront stables et que les taux d'intérêt resteront relativement stables. Certains facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des résultats attendus, notamment : la conjoncture économique et les conditions du marché en général, dont les taux d'intérêt et de change, l'état des marchés des capitaux mondiaux, l'incidence de la pandémie de coronavirus, l'évolution de la réglementation gouvernementale ou de la législation fiscale, la concurrence, les progrès technologiques et d'autres facteurs décrits ou dont il est question dans les documents de présentation de l'information financière de CI déposés de temps à autre auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières compétentes.

La liste qui précède n'est pas exhaustive et le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs et de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Sauf si la loi applicable l'exige expressément, CI ne s'engage pas à mettre à jour ou à modifier les énoncés prospectifs après la date à laquelle ils ont été formulés, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

SURVOL

Nous sommes une société de gestion d'actifs et de patrimoine diversifiée exerçant des activités au Canada, aux États-Unis et en Australie. Nos activités comprennent la gestion, la commercialisation, la distribution et l'administration de produits de placement pour le compte d'investisseurs canadiens et australiens, la prestation de services de conseils financiers et de services de planification fiscale, successorale et patrimoniale ainsi que de services de planification de la retraite aux États-Unis et au Canada. Depuis le 1^{er} janvier 2022, nous exerçons nos activités dans trois secteurs isolables :

- Le secteur de la gestion d'actifs comprend les résultats de nos activités de gestion d'actifs au Canada, qui sont exercées sous la marque Gestion mondiale d'actifs CI, ainsi que GSFM Funds Management, nos activités de gestion d'actifs en Australie.
- Le secteur de la gestion de patrimoine au Canada comprend les résultats de nos activités de gestion de patrimoine au Canada, qui sont exercées sous les marques Gestion de patrimoine Assante, CI Private Wealth, CI Services d'investissement, CI Investissement Direct, Aligned Capital Partners et Northwood Family Office.
- Le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis comprend des sociétés de gestion de patrimoine exerçant leurs activités aux États-Unis en tant que sociétés affiliées de CI Private Wealth ainsi que des placements stratégiques dans des prestataires de produits de placement alternatifs.

MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS COURANTES

Le 24 mai 2023, CI a clôturé la transaction de vente d'une participation de 20 % dans ses activités de gestion de patrimoine aux États-Unis (« CI US ») à un groupe diversifié d'investisseurs institutionnels. Les investisseurs ont acheté des actions privilégiées convertibles pour un prix d'acquisition global de 1 milliard de dollars américains. Chaque action privilégiée est convertible en une action ordinaire de CI US. Les actions privilégiées en circulation seront automatiquement converties en actions ordinaires à la première des éventualités suivantes :

- la clôture de la vente d'actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne par voie de prise ferme; ou
- le choix des porteurs de la majorité des actions privilégiées (après conversion) votant ensemble.

Dans le cadre de certaines transactions, chaque porteur d'actions privilégiées aura le droit de recevoir un prix équivalant à un rendement fixe correspondant à ce qui suit :

- le montant que les porteurs des actions privilégiées recevraient après conversion en actions ordinaires; ou
- 1,5x le prix d'acquisition initial (multiple qui augmente proportionnellement sur une base linéaire de la troisième à la sixième année suivant la clôture de la transaction, jusqu'à un maximum de 2,25x);

selon le plus élevé de ces montants.

CI US peut verser des distributions en espèces pour réduire le prix équivalant à un rendement fixe, bien que, à l'heure actuelle, elle n'ait pas l'intention de le faire.

Les actions privilégiées comprennent des droits minoritaires d'usage en matière, entre autres, de consentement et de sortie pour un titre de cette nature. Dans l'éventualité où CI US ne serait pas déjà une société ouverte après cinq ans et neuf mois, les porteurs d'actions privilégiées disposeraient de certains droits relativement au déclenchement d'un événement de liquidité.

Le produit de la transaction a servi au remboursement du solde de la facilité de crédit de CI et au financement d'une offre publique de rachat au comptant, en trois offres distinctes, d'un montant en capital global cible d'au plus 1 milliard de dollars de ses débentures en circulation arrivant à échéance en 2024, en 2025 et en 2027. En mai 2023, CI a annoncé que des investisseurs avaient acheté des titres de créance d'un montant en capital de 703,1 millions de dollars. En juin 2023, la société a racheté des titres de créance additionnels d'un montant de 9,5 millions de dollars sur le marché libre.

Le 30 juin 2023, la société a conclu la vente de sa participation minoritaire dans Congress Wealth Management, LLC.

En mai 2023, CI a acquis Avalon Advisors, LLC (« Avalon »), une société de services de conseils en placement inscrite axée sur une clientèle très fortunée basée à Houston, au Texas, dont les actifs de clients sous gestion s'élèvent à 8,2 milliards de dollars américains. La contrepartie versée au titre de l'acquisition comprend une catégorie d'actions rachetables pouvant être converties en un nombre variable d'actions de CI. CI peut régler les actions rachetables au comptant. En juin, CI a acquis La Ferla Group LLC, une société de services de conseils en placement inscrite établie à Garden City, dans l'État de New York.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ET D'EXPLOITATION

TABLEAU 1 : PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ET D'EXPLOITATION

	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates				
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Total des actifs sous gestion et des actifs des clients :					
Actifs sous gestion du secteur de la gestion d'actifs	122 377	121 987	117 753	114 196	116 065
Actifs du secteur de la gestion de patrimoine au Canada	82 566	81 592	77 421	73 976	74 128
Actifs du secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis	193 980	187 481	180 579	149 841	143 520
Total des actifs	398 923	391 060	375 753	338 014	333 712
Entrées de trésorerie nettes du secteur de la gestion d'actifs :					
Activités de détail	7	841	1 621	640	(381)
Activités institutionnelles	(14)	(177)	(195)	(21)	(3 203)
Australie	55	(81)	12	(377)	(122)
Activités fermées	(174)	(195)	(169)	(129)	(160)
Total du secteur de la gestion d'actifs	(126)	388	1 269	112	3 865
Gestion d'actifs aux États-Unis	(266)	(67)	595	(38)	(195)
Résultats selon les IFRS					
Résultat net attribuable aux actionnaires	51,0	30,0	(9,5)	14,9	156,2
Résultat dilué par action	0,28	0,16	(0,05)	0,08	0,81
Résultat avant impôts	112,5	54,8	33,6	37,8	219,0
Marge avant impôts	14,5 %	8,6 %	5,4 %	7,4 %	38,6 %
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des actifs et passifs d'exploitation	126,9	145,6	150,9	64,8	141,2
Résultats ajustés					
Résultat net ajusté	136,0	136,8	135,9	135,9	149,1
Résultat dilué par action ajusté	0,76	0,74	0,74	0,73	0,78
BAIIA ajusté	272,3	268,6	257,7	250,9	260,5
Marge du BAIIA ajusté	40,6 %	42,0 %	42,1 %	42,7 %	43,5 %
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	245,3	250,1	242,7	237,5	251,0
Flux de trésorerie disponibles	143,3	155,1	157,9	151,5	176,4
Nombre moyen dilué d'actions en circulation ajusté	179 640 506	185 136 641	184 631 756	186 354 465	191 836 043
Actions en circulation à la clôture	167 640 863	184 517 832	184 517 832	183 526 499	189 037 762
Total de la dette	3 132	4 190	4 216	3 949	3 688
Dette nette	2 887	4 052	4 059	3 730	3 538
Ratio dette nette/BAIIA ajusté	2,9	4,0	4,2	4,0	3,5

APERÇU DU SECTEUR DE LA GESTION D'ACTIFS

Le secteur de la gestion d'actifs est la principale source de nos produits, lesquels sont essentiellement tirés des honoraires provenant de la gestion de fonds de placement et d'autres produits de placement productifs d'honoraires. Nous faisons appel aux services d'équipes internes et de gestionnaires de placements externes pour offrir des services de gestion de portefeuilles. Ces gestionnaires de placements font généralement carrière dans ce secteur depuis très longtemps et ont une longue expérience parmi nous. L'équipe de gestionnaires de placements apporte une grande variété de styles et de secteurs d'expertise à nos fonds et FNB. Nos produits de gestion d'actifs canadiens sont principalement distribués par l'entremise de courtiers, de planificateurs financiers indépendants et de conseillers en assurance, y compris par nos entreprises de gestion de patrimoine au Canada.

APERÇU DU SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AU CANADA

Le secteur de la gestion de patrimoine au Canada tire principalement ses produits des commissions et des honoraires réalisés sur la prestation de services de planification financière et de services-conseils (qui peuvent inclure des services de gestion de placement), ainsi que de la vente de fonds de placement et d'autres produits financiers par l'entremise de sociétés de gestion de patrimoine canadiennes utilisant notre plateforme. Ces honoraires et commissions sont calculés en fonction des actifs sous conseils des clients ou d'honoraires fixes selon la société de gestion de patrimoine. Nous versons aux conseillers en gestion de patrimoine canadiens la majeure partie de ces honoraires et commissions qui sont facturés aux clients.

En outre, ce secteur d'activité tire des produits de la prestation de services de règlement d'opérations et de tenue de comptes auprès de courtiers en valeurs mobilières. Enfin, il tire des commissions de la prestation de services d'opérations en ligne et de robot-conseiller auprès de clients de détail.

Dans le cadre de notre acquisition de Northwood, nous avons créé CI Private Wealth Canada Ltd. (« CIPW Canada »), entité qui détient notre participation dans Northwood. CI est le propriétaire majoritaire, tandis que les principaux dirigeants de Northwood sont les propriétaires minoritaires.

APERÇU DU SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AUX ÉTATS-UNIS

En 2019, nous avons commencé à acquérir des sociétés de gestion de patrimoine, en particulier des sociétés de services consultatifs en placement inscrites (« conseillers en placement inscrits »), dans le but de créer une plateforme de gestion de patrimoine de premier plan aux États-Unis. Les conseillers en placement inscrits offrent aux clients des conseils rémunérés par des honoraires portant sur diverses questions financières, notamment la planification de la retraite, les assurances, les impôts et la planification successorale, et peuvent également offrir des services complémentaires, tels que le paiement de factures et la préparation de déclarations de revenus. Nous estimons que le rôle du conseiller financier est plus important que jamais. Dans un contexte où les besoins financiers des clients sont de plus en plus complexes et axés sur le numérique, notre envergure et nos capacités dans la sphère d'activité des conseillers en placement inscrits nous permettront de nous positionner de plus en plus comme un chef de file dans le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis.

Le modèle opérationnel des conseillers en placement inscrits diffère de celui de la plupart des sociétés de gestion de patrimoine au Canada et aux États-Unis. Cela tient en grande partie au fait qu'ils exercent leurs activités en vertu d'une « norme fiduciaire de diligence » en ce qui concerne leurs clients, plutôt qu'en vertu d'une « norme de pertinence », et qu'ils sont moins tributaires des activités des sociétés de gestion d'actifs connexes. En général, au Canada, les propriétaires de sociétés de gestion de patrimoine détiennent également des sociétés de gestion d'actifs. Ils versent à leurs conseillers en gestion de patrimoine la majeure partie des honoraires et des commissions facturés aux clients, tout en conservant les honoraires provenant des produits de gestion d'actifs vendus par les conseillers. Par conséquent, les activités des conseillers en placement inscrits aux États-Unis ont évolué et sont devenues plus rentables que celles des sociétés canadiennes de gestion de patrimoine traditionnelles.

Notre stratégie consiste à acquérir des conseillers en placement inscrits de premier plan dont les activités sont axées sur les clients fortunés et très fortunés, qui ont un profil de croissance interne solide ainsi qu'une culture et une vision qui s'apparentent aux nôtres. Les demandes de renseignements reçues des banques d'investissement conseillant les conseillers en placement inscrits en vue d'une vente ou les recommandations de notre équipe de direction des activités des conseillers en placement inscrits constituent nos sources habituelles pour trouver de nouvelles acquisitions. Nous cherchons habituellement à acquérir des conseillers en placement inscrits ayant des actifs sous gestion s'élevant à plus de 1 milliard de dollars, des actifs sous gestion moyens des clients de plus de 1 million de dollars, une croissance interne supérieure à 5 % et des marges d'exploitation supérieures à 30 %. Bien qu'il s'agisse des critères que nous recherchons, d'autres raisons stratégiques peuvent expliquer pourquoi nous souhaitons acquérir un conseiller en placement inscrit, telles que sa situation géographique, le type de clientèle (par exemple des entrepreneurs du secteur des technologies ou des athlètes professionnels) ou les types de services offerts (par exemple des services de gestion de patrimoine ou la préparation de déclarations de revenus). Il est également important de déterminer s'il existe une compatibilité culturelle et si nos visions correspondent, ce que nous établissons lors de réunions de gestion et de contrôle préalable avec l'équipe de direction et le personnel clé du conseiller en placement inscrit vendeur.

Lorsque nous faisons l'acquisition d'un conseiller en placement inscrit, nous payons un montant initial à la clôture ainsi qu'un montant prédéterminé et garanti qui est généralement réglé dans un délai de 90 à 270 jours à compter de la date de clôture (contrepartie différée). Dans certains cas, nous pouvons également établir une structure de paiement conditionnel (contrepartie éventuelle). Ces paiements conditionnels ne sont pas garantis et ne sont versés que si le conseiller en placement inscrit acquis dépasse certaines mesures de performance préalablement définies, tels les produits ou la rentabilité, entraînant une amélioration importante de la performance financière de l'entreprise par rapport à ses résultats historiques, et rehaussant sa contribution économique à nos résultats à long terme. Les paiements conditionnels sont évalués et versés sur une période de 18 à 36 mois.

Le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis comprend aussi des placements stratégiques dans GLASfunds, plateforme de gestion de placements alternatifs clé en main et société de gestion d'actifs alternatifs située aux États-Unis, et dans Columbia Pacific Advisors, société de gestion d'actifs alternatifs ayant recours à différentes stratégies de gestion axées sur des fonds de capital-investissement, des placements immobiliers, des prêts directs, des placements opportunistes et des placements de couverture de calibre institutionnel. Nous croyons que ces placements stratégiques permettront de renforcer nos relations

avec ces sociétés, tout en offrant à nos clients du secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis un meilleur accès aux catégories d'actifs alternatifs grâce à une plateforme et à des produits parmi les meilleurs de leur catégorie.

CI Private Wealth

Nous avons créé CI Private Wealth US, un partenariat privé qui détient nos participations dans des conseillers en placement inscrits aux États-Unis. CI est le propriétaire majoritaire, tandis que les principaux dirigeants sont les propriétaires minoritaires des conseillers en placement inscrits. CIPW se consacre à offrir la meilleure expérience possible aux clients tout en favorisant la collaboration et la croissance. Les anciens propriétaires des conseillers en placement inscrits obtiennent une participation dans des activités nationales à plus grande échelle au lieu de conserver une participation dans leur propre conseiller en placement inscrit. Cela permet d'aligner les intérêts de tous les propriétaires et les encourage à participer à l'amélioration et à la croissance de CIPW dans son ensemble, alors qu'ils se partagent les avantages de la collaboration, de la création de synergies et de la stimulation d'une croissance rentable. Cela favorise l'adoption d'un esprit d'entreprise et de participation. En outre, la possibilité d'acquérir et de faire croître sa participation dans CIPW représente une façon d'encourager et de récompenser la prochaine génération de leaders au sein de la société. Il s'agit aussi d'un important facteur d'attraction, de rétention et de perfectionnement des meilleurs talents dans le secteur. Enfin, ce modèle procure à CIPW une monnaie d'échange pour la réalisation d'acquisitions, puisque les propriétaires de conseillers en placement inscrits peuvent échanger une participation dans leur entreprise contre une participation dans CIPW.

Comptabilisation de CIPW US et de CIPW Canada

En raison de certaines modalités liées aux caractéristiques de liquidité, les IFRS exigent que les parts soient classées en tant que passif et qu'elles soient considérées comme une attribution de rémunération, et non qu'elles soient présentées dans les capitaux propres. Par conséquent, les parts de CIPW seront comptabilisées de façon analogue à des paiements de rémunération fondés sur des actions.

Chaque clôture de trimestre, nous comptabiliserons un passif correspondant à la juste valeur des parts émises dont les droits ont été acquis. La juste valeur par part sera établie selon une formule d'évaluation prédéterminée. Chaque trimestre, la variation de la juste valeur des attributions dont les droits ont été acquis sera comptabilisée à titre de charge de rémunération dans les charges de vente et d'administration sur la période d'acquisition des droits.

Le montant du passif ou de la charge augmentera lorsque l'application de la formule d'évaluation de la juste valeur donne lieu à une hausse du prix des parts de CIPW, ce qui signifie au bout du compte que les actifs sous gestion, la rentabilité et la marge d'exploitation de CIPW ont augmenté. Le passif augmentera aussi du fait de l'acquisition des droits rattachés aux autres parts chaque période.

Étant donné que les parts de CIPW sont classées en tant que passif et considérées comme une attribution de rémunération, les distributions versées aux propriétaires de CIPW, autres que nous, sont comptabilisées à titre de charge de rémunération dans les charges de vente et d'administration.

Compte tenu du classement des parts de CIPW en tant que passif, nous ne comptabiliserons pas de participation ne donnant pas le contrôle à l'état du résultat pour refléter la part du résultat de CIPW attribuable aux propriétaires minoritaires de CIPW. Ce montant sera plutôt pris en compte dans la charge de rémunération.

Comptabilisation des actions privilégiées

En mai 2023, CI US a émis des actions privilégiées à l'intention de certains investisseurs pour un produit brut de 1,3 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars américains). En raison des conditions de liquidité des actions privilégiées, y compris l'obligation potentielle pour CI US d'émettre, dans certaines circonstances, un nombre variable d'actions ordinaires en règlement du prix équivalant à un rendement fixe, les actions privilégiées ont été classées en tant que passif. CI a comptabilisé initialement les actions privilégiées à leur juste valeur, qui correspond au produit brut. Comme les actions privilégiées comprennent certaines caractéristiques incorporées qui pourraient par ailleurs être admissibles à titre de dérivés incorporés, CI a choisi de désigner les actions privilégiées à la juste valeur par le biais du résultat net et réévaluera ultérieurement les actions privilégiées à leur juste valeur chaque date de clôture. Les variations du risque de crédit propre de la société pourraient se répercuter sur la juste valeur des actions privilégiées évaluée du point de vue d'un intervenant du marché, et ces variations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat. CI US n'a pas déclaré ni versé de dividendes au cours des six mois clos le 30 juin 2023.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Afin de fournir des informations additionnelles sur nos résultats établis selon les IFRS, nous présentons aussi certaines informations non conformes aux IFRS lesquelles, selon nous, fournissent des renseignements utiles et significatifs. L'équipe de direction examine ces mesures financières non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue notre performance financière et nos résultats d'exploitation, de sorte que nous estimons utile de fournir des renseignements à l'égard de ces mesures non conformes aux IFRS afin de partager la perspective qu'elles apportent à la direction. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée, ne remplacent pas les mesures financières selon les IFRS ni ne leur sont supérieures, et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les mesures financières non conformes aux IFRS comprennent les suivantes :

- Résultat net ajusté et résultat de base et dilué par action ajusté
- BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté et produits nets ajustés
- Flux de trésorerie disponibles
- Dette nette

Ces mesures financières non conformes aux IFRS excluent les produits et les charges mentionnés ci-après, ce qui, selon nous, fournit une base uniforme permettant aux investisseurs d'analyser notre performance financière, permet de mieux analyser le résultat d'exploitation de base et les tendances commerciales, et permet d'effectuer une comparaison entre les sociétés au sein du secteur, en excluant l'incidence des différentes méthodes de financement et des différents niveaux d'imposition :

- Profits ou pertes liés aux variations de change
- Coûts liés à nos acquisitions, y compris les éléments suivants :
 - Amortissement des immobilisations incorporelles
 - Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle
 - Honoraires de conseil et frais juridiques connexes
 - Contrepartie éventuelle classée à titre de rémunération selon les IFRS
 - Participation dans les actions privilégiées rachetables émises en lien avec les acquisitions
- Frais de restructuration et d'intégration et indemnités de départ, y compris les charges organisationnelles pour la création de CIPW
- Provisions au titre des frais juridiques dans le cadre d'un recours collectif relatif à l'anticipation du marché
- Certains profits ou pertes réalisés et latents sur des actifs ou des placements
- Coûts liés à l'émission ou au retrait de titres d'emprunt et profits ou pertes connexes
- Charges de rémunération associées à des parts rachetables de CIPW
- Préparation du premier appel public à l'épargne visant nos activités de gestion de patrimoine aux États-Unis ou de la vente à un groupe d'investisseurs
- Charges sans effet de trésorerie au titre des garanties pour les prêts liés à CIPW
- Variations de la juste valeur des actions privilégiées émises

TABLEAU 2 : RÉSULTAT NET AJUSTÉ ET RÉSULTAT PAR ACTION AJUSTÉ

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les		
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Résultat net	51,4	30,2	158,3
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	33,1	31,3	27,4
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1,4	2,1	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	15,2	53,5	(75,0)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	35,0	—	—
Participation dans les actions rachetables émises en lien avec les acquisitions	2,2	—	—
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération	0,8	1,7	0,7
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle	2,4	2,5	0,9
Ajustements liés à CIPW	79,6	43,1	3,1
Indemnités de départ	1,4	5,5	—
Amortissement des garanties de prêts	(1,8)	(0,3)	—
(Profits) pertes de change	(36,5)	(1,8)	32,9
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	55,8	14,2	4,6
Autres (profits) pertes	(70,0)	1,9	(1,2)
Profit réalisé au remboursement de la dette	(16,2)	—	—
Total des ajustements	102,5	153,7	(6,7)
Incidence fiscale des ajustements	6,3	(28,5)	5,6
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	24,2	18,5	8,1
Résultat net ajusté	136,0	136,8	149,1
Résultat par action ajusté	0,76	0,74	0,78
Résultat dilué par action ajusté	0,76	0,74	0,78
Nombre moyen dilué d'actions en circulation	190,4	185,1	191,8
Nombre d'actions convertibles en actions ordinaires en lien avec une acquisition	(10,8)	—	—
Nombre moyen dilué d'actions en circulation ajusté	179,6	185,1	191,8

TABLEAU 3 : BAIIA, BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les		
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Résultat avant impôts	112,5	54,8	219,0
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	33,1	31,3	27,4
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1,4	2,1	—
Autres amortissements	13,3	12,9	11,9
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	46,1	47,2	36,2
BAIIA	206,4	148,3	294,6
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	15,2	53,5	(75,0)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	35,0	—	—
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération	0,8	1,7	0,7
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle	2,4	2,5	0,9
Ajustements liés à CIPW	79,6	43,1	3,1
Indemnités de départ	1,4	5,5	—
Amortissement des garanties de prêts	(1,8)	(0,3)	—
(Profits) pertes de change	(36,5)	(1,8)	32,9
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	55,8	14,2	4,6
Autres (profits) pertes	(70,0)	1,9	(1,2)
Profit réalisé au remboursement de la dette	(16,2)	—	—
Total des ajustements	65,9	120,3	(34,1)
BAIIA ajusté	272,3	268,6	260,5
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	27,0	18,5	9,5
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	245,3	250,1	251,0
Produits nets comme présentés	776,1	637,8	566,7
Déduire : Profits (pertes) de change	36,5	1,8	(32,9)
Déduire : Autres profits (pertes) non lié(e)s à l'exploitation	70,0	(1,9)	1,2
Déduire : Amortissement des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(1,4)	(2,1)	—
Produits nets ajustés	671,0	640,0	598,3
Marge du BAIIA ajusté	40,6 %	42,0 %	43,5 %

| RAPPORT DE GESTION |

TABLEAU 4 : FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	141,9	143,4	164,1
Déduire : Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	15,0	(2,2)	22,9
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des actifs et passifs d'exploitation	126,9	145,6	141,2
(Profits) pertes de change	(36,5)	(1,8)	32,9
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	55,8	14,2	4,6
Total des ajustements	19,3	12,4	37,5
Incidence fiscale (recouvrement fiscal) des ajustements	(1,5)	(1,8)	(5,7)
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	1,4	1,1	(3,4)
Flux de trésorerie disponibles	143,3	155,1	176,4

TABLEAU 5 : DETTE NETTE

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Tranche courante de la dette à long terme	—	298,0	320,0	400,5	314,6
Dette à long terme	3 131,5	3 892,2	3 896,2	3 548,2	3 373,5
	3 131,5	4 190,2	4 216,2	3 948,7	3 688,1
Déduire :					
Trésorerie et placements à court terme	240,5	137,0	153,6	220,4	154,8
Titres négociables	23,0	22,6	20,6	17,8	18,1
Ajouter :					
Capital réglementaire et participations ne donnant pas le contrôle	18,6	21,7	16,8	19,9	22,4
Dette nette	2 886,6	4 052,2	4 058,8	3 730,3	3 537,5
BAIIA ajusté	245,3	250,1	242,7	237,5	251,0
BAIIA ajusté annualisé	983,8	1 014,2	962,8	942,1	1 006,9
Levier brut (dette brute/BAIIA ajusté annualisé)	3,2	4,1	4,4	4,2	3,7
Levier net (dette nette/BAIIA ajusté annualisé)	2,9	4,0	4,2	4,0	3,5

TABLEAU 6 : BAIIA AJUSTÉ DU SECTEUR DE LA GESTION D'ACTIFS

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Résultat avant impôts	175,7	160,1	146,4
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	0,6	0,6	0,6
Autres amortissements	5,4	3,8	5,0
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	(1,5)	0,6	1,0
BAIIA	180,2	165,1	153,0
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	0,7	(2,2)	(3,9)
(Profits) pertes de change	(37,5)	(2,0)	32,8
Indemnités de départ	0,1	0,5	—
Amortissement des garanties de prêts	(1,8)	(0,3)	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	34,6	1,7	2,3
Autres (profits) pertes	0,3	1,9	(1,2)
Profit réalisé au remboursement de la dette	(16,2)	—	—
Total des ajustements	(19,8)	(0,2)	30,0
BAIIA ajusté	160,5	164,9	183,0
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	0,3
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	160,3	164,7	182,7
Produits nets comme présentés	316,5	263,6	248,7
Déduire : Profits (pertes) de change	37,5	2,0	(32,8)
Déduire : Autres profits (pertes) non lié(e)s à l'exploitation	(0,3)	(1,9)	1,2
Produits nets ajustés	279,3	263,5	280,2
Marge du BAIIA ajusté	57,4 %	62,6 %	65,3 %

TABLEAU 7 : BAIIA AJUSTÉ DU SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AU CANADA

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Résultat avant impôts	8,5	4,1	8,4
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	2,2	2,1	2,1
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	0,1	0,1	—
Autres amortissements	2,9	4,1	2,8
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	—	0,3	(0,1)
BAIIA	13,6	10,7	13,1
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	1,0	5,3	(0,6)
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération	0,2	0,2	0,1
Ajustements liés à CIPW	0,2	0,2	0,1
(Profits) pertes de change	0,5	0,2	—
Indemnités de départ	0,7	0,1	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	0,2	0,3	0,4
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle	1,3	1,1	0,9
Total des ajustements	4,0	7,3	0,8
BAIIA ajusté	17,6	18,0	14,0
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	1,4	1,9	1,0
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	16,2	16,2	13,0
Produits nets comme présentés	216,8	215,9	196,9
Déduire : Profits (pertes) de change	(0,5)	(0,2)	—
Déduire : Amortissement des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(0,1)	(0,1)	—
Produits nets ajustés	217,4	216,2	196,9
Marge du BAIIA ajusté	8,1 %	8,3 %	7,1 %

| RAPPORT DE GESTION |

TABLEAU 8 : BAIIA AJUSTÉ DU SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AUX ÉTATS-UNIS

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022
Résultat avant impôts	(27,3)	(64,0)	99,0
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	30,3	28,6	24,7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1,3	2,0	—
Autres amortissements	5,0	5,1	4,1
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	3,2	0,8	0,6
BAIIA	12,5	(27,5)	128,4
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	13,5	50,4	(70,5)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	35,0	—	—
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération	0,6	1,5	0,6
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle	1,2	1,4	—
Ajustements liés à CIPW	79,4	42,9	3,0
(Profits) pertes de change	0,6	—	—
Indemnités de départ	0,7	4,8	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	21,1	12,2	2,0
Autres (profits) pertes	(70,3)	—	—
Total des ajustements	81,7	113,1	(64,9)
BAIIA ajusté	94,2	85,6	63,5
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	25,4	16,5	8,2
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	68,8	69,1	55,4
Produits nets comme présentés	291,9	207,7	173,4
Déduire : Profits (pertes) de change	(0,6)	—	—
Déduire : Autres profits (pertes) non lié(e)s à l'exploitation	70,3	—	—
Déduire : Amortissement des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(1,3)	(2,0)	—
Produits nets ajustés	223,5	209,6	173,5
Marge du BAIIA ajusté	42,2 %	40,8 %	36,6 %

NOS RÉSULTATS FINANCIERS

TABLEAU 9 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Résultats selon les IFRS					Résultats ajustés				
	Trimestres clos les					Trimestres clos les				
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2023	2023	2022	2022	2022	2023	2023	2022	2022	2022
Produits										
Honoraires de gestion d'actifs	375,8	377,7	378,2	386,7	404,3	375,8	377,7	378,2	386,7	404,3
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(114,9)	(115,9)	(116,0)	(119,2)	(124,0)	(114,9)	(115,9)	(116,0)	(119,2)	(124,0)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	261,0	261,8	262,2	267,5	280,3	261,0	261,8	262,2	267,5	280,3
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	144,1	141,5	133,1	129,2	130,1	144,1	141,5	133,1	129,2	130,1
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	216,8	201,3	190,1	164,1	168,9	216,8	201,3	190,1	164,1	168,9
Autres produits	31,3	32,3	26,2	26,6	21,2	32,7	34,4	28,8	26,6	21,2
Profits (pertes) de change	36,5	1,8	15,2	(73,9)	(32,9)	—	—	—	—	—
Autres profits (pertes)	86,5	(0,9)	(6,5)	0,1	(1,1)	0,3	1,0	0,6	0,1	(2,3)
Total des produits nets	776,1	637,8	620,3	513,6	566,7	654,8	640,0	614,9	587,5	598,3
Charges										
Charges de vente et d'administration	345,9	304,6	277,2	245,6	238,0	265,9	254,6	248,0	230,3	234,2
Honoraires des conseillers et des courtiers	108,2	107,8	101,1	98,3	99,7	108,2	107,8	101,1	98,3	99,7
Autres charges	10,9	11,5	9,2	17,1	4,7	8,5	9,0	8,1	8,1	3,8
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	46,1	47,2	41,4	38,6	36,2	44,0	47,2	41,4	38,6	36,2
Autres amortissements	13,3	12,9	13,1	13,0	11,9	13,3	12,9	13,1	13,0	11,9
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	33,1	31,3	26,5	27,7	27,4	—	—	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	55,8	14,2	41,3	13,1	4,6	—	—	—	—	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	15,2	53,5	76,8	22,5	(75,0)	—	—	—	—	—
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	35,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des charges	663,6	583,0	586,7	475,8	347,7	439,9	431,5	411,7	388,2	386,0
Résultat avant impôts	112,5	54,8	33,6	37,8	219,0	215,0	208,5	203,2	199,3	212,3
Charge d'impôts sur le résultat	61,1	24,6	41,9	23,5	60,7	54,8	53,2	51,8	51,3	55,1
Résultat net	51,4	30,2	(8,3)	14,4	158,3	160,1	155,3	151,4	148,1	157,2
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,2	1,2	(0,5)	2,1	24,2	18,5	15,5	12,1	8,1
Résultat net attribuable aux actionnaires	51,0	30,0	(9,5)	14,9	156,2	136,0	136,8	135,9	135,9	149,1
Résultat de base par action	0,28	0,16	(0,05)	0,08	0,82	0,76	0,74	0,74	0,73	0,78
Résultat dilué par action	0,28	0,16	(0,05)	0,08	0,81	0,76	0,74	0,74	0,73	0,78
Ajustements pour déterminer les mesures non conformes aux IFRS										
Résultat net	51,4	30,2	(8,3)	14,4	158,3					
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	33,1	31,3	26,5	27,7	27,4					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1,4	2,1	2,6	—	—					
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	15,2	53,5	76,8	22,5	(75,0)					
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	35,0	—	—	—	—					
Participation dans les actions rachetables émises en lien avec les acquisitions	2,2	—	—	—	—					
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération (incluse dans les charges de vente et d'administration)	0,8	1,7	1,5	3,8	0,7					
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle (inclus dans Autres charges)	2,4	2,5	1,2	1,0	0,9					

| RAPPORT DE GESTION |

Ajustements liés à CIPW (inclus dans les charges de vente et d'administration)	79,6	43,1	27,7	11,5	3,1
(Profits) pertes de change	(36,5)	(1,8)	(15,2)	73,9	32,9
Indemnités de départ	1,4	5,5	—	—	—
Amortissement des garanties de prêts	(1,8)	(0,3)	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	55,8	14,2	41,3	13,1	4,6
Autres (profits) pertes	(70,0)	1,9	7,1	—	(1,2)
Profit réalisé au remboursement de la dette	(16,2)	—	—	—	—
Perte de négociation et créances irrécouvrables (incluses dans Autres charges)	—	—	—	8,0	—
Total des ajustements	102,5	153,7	169,6	161,5	(6,7)
Incidence fiscale des ajustements	6,3	(28,5)	(9,9)	(27,8)	5,6
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	24,2	18,5	15,5	12,1	8,1
Résultat net ajusté	136,0	136,8	135,9	135,9	149,1
Résultat par action ajusté	0,76	0,74	0,74	0,73	0,78
Résultat dilué par action ajusté	0,76	0,74	0,74	0,73	0,78
Nombre moyen d'actions en circulation	178,9	184,5	183,7	185,6	191,2
Nombre moyen dilué d'actions en circulation ajusté	179,6	185,1	184,6	186,4	191,8

Les marchés

Les marchés boursiers se sont redressés jusqu'en avril, puis ont reculé en mai, le secteur bancaire, la baisse des prix du pétrole et les négociations sur le plafond de la dette aux États-Unis ayant pesé sur le rendement, avant d'effectuer une remontée en juin. Les actions américaines, canadiennes et mondiales ont terminé le deuxième trimestre et le premier semestre de l'année en territoire positif. Le rendement de l'indice composé S&P/TSX a terminé le trimestre en hausse de 0,3 %, alors que celui de l'indice S&P 500 a augmenté de 8,3 % en dollars américains (5,9 % en dollars canadiens). L'indice mondial MSCI, qui reflète les rendements des marchés boursiers des pays développés partout dans le monde, a enregistré une hausse de 6,3 % en dollars américains pour le trimestre (4,0 % en dollars canadiens).

Les rendements obligataires ont été stables aux États-Unis et au Canada en avril, témoignant de l'optimisme des investisseurs et du ralentissement de l'inflation, puis ont augmenté en mai en raison de l'incertitude suscitée par les négociations sur le plafond de la dette aux États-Unis et des préoccupations à l'égard du secteur bancaire régional américain. Le contexte économique meilleur que prévu a également eu une incidence sur les perspectives de taux d'intérêt, ce qui a également influé sur la trajectoire des rendements. Mais, en juin, les rendements obligataires se sont de nouveau stabilisés lorsqu'un accord a été conclu visant le relèvement du plafond de la dette aux États-Unis jusqu'en 2025 et que les craintes suscitées par les récentes faillites bancaires se sont estompées.

TABLEAU 10 : TOTAL DES ACTIFS SOUS GESTION ET DES ACTIFS DES CLIENTS

(en milliards de dollars)	Trimestres clos les				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Actifs sous gestion du secteur de la gestion d'actifs	122,4	122,0	117,8	114,2	116,1
Actifs du secteur de la gestion de patrimoine au Canada	82,6	81,6	77,4	74,0	74,1
Actifs du secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis	194,0	187,5	180,6	149,8	143,5
Total des actifs sous gestion et des actifs des clients	398,9	391,1	375,8	338,0	333,7

Les actifs sous gestion ont augmenté de 5 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison du rendement positif des placements et des ventes nettes. L'augmentation de 11 % des actifs du secteur de la gestion de patrimoine au Canada par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent est attribuable au rendement positif des placements et aux flux nets positifs. Les actifs du secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis ont augmenté de 35 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement en raison des acquisitions. Le total des actifs, qui comprend les fonds communs de placement, les fonds distincts, les comptes en gestion distincte, les produits structurés, les fonds négociés en Bourse, les fonds en gestion commune, les fonds de couverture et les actifs de la gestion de patrimoine, s'établissait à 398,9 milliards de dollars au 30 juin 2023, en hausse de 65,2 milliards de dollars par rapport à 333,7 milliards de dollars au 30 juin 2022.

Trimestre clos le 30 juin 2023

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, CI a affiché un résultat net attribuable aux actionnaires de 51,0 millions de dollars (0,28 \$ par action), en baisse par rapport à 156,2 millions de dollars (0,82 \$ par action) pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et en baisse par rapport à 30,0 millions de dollars (0,16 \$ par action) pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comme il est présenté dans le tableau 9 ci-dessus. Compte tenu des ajustements présentés dans le tableau 9 ci-dessus et mentionnés dans le tableau 2 à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS », le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires s'est établi à 136,0 millions de dollars (0,76 \$ par action) pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en baisse par rapport à 149,1 millions de dollars (0,78 \$ par action) pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et en baisse par rapport à 136,8 millions de dollars (0,74 \$ par action) pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La baisse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique surtout par une baisse des produits tirés des honoraires de gestion dans le secteur de la gestion d'actifs en raison de modifications à la composition de l'actif, contrebalancées en partie par l'augmentation des honoraires de gestion de patrimoine dans le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis attribuable aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le total des produits nets de CI s'est élevé à 776,1 millions de dollars, une hausse par rapport à 566,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2022 et à 637,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Le total des produits nets comprend des pertes réalisées et latentes sur les placements de 86,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, contre des pertes sur les placements de 1,1 million de dollars pour la période correspondante de 2022 et de 0,9 million de dollars pour le trimestre précédent. Le total des produits nets comprend également des profits de change de 36,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à des pertes de change de 32,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2022 et à des profits de change de 1,8 million de dollars pour le trimestre précédent.

Comme il est présenté dans le tableau 3, les produits nets ajustés se sont établis à 671,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, une hausse par rapport à 598,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2022 et à 640,0 millions de dollars pour le trimestre précédent. La hausse par rapport aux périodes précédentes est essentiellement attribuable aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les charges de vente et d'administration se sont élevées à 345,9 millions de dollars, en hausse par rapport à 238,0 millions de dollars au trimestre correspondant de 2022 et à 304,6 millions de dollars au trimestre

précédent. La hausse des charges de vente et d'administration par rapport à celles des périodes précédentes s'explique principalement par les ajustements d'évaluation liés aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice et l'augmentation des dépenses discrétionnaires.

Pour le deuxième trimestre de 2023, CI a versé des commissions de suivi et des commissions de vente différées pour un montant de 114,9 millions de dollars, comparativement à 124,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2022 et à 115,9 millions de dollars pour le trimestre précédent. La variation par rapport aux périodes précédentes découle de la variation des actifs sous gestion moyens.

Une charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement, de 46,1 millions de dollars a été comptabilisée pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 36,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 47,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La variation de la charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement, reflète les variations du niveau d'endettement moyen et des taux d'intérêt, comme il est décrit à la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Pour le deuxième trimestre de 2023, CI a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat de 61,1 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de 54,3 %, comparativement à 60,7 millions de dollars, ou 27,7 %, pour le deuxième trimestre de 2022 et à 24,6 millions de dollars, ou 45,0 %, pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre considéré est supérieur à celui des périodes précédentes en raison surtout des charges non déductibles liées aux transactions. Le taux d'imposition effectif de CI sur le résultat net ajusté s'est chiffré à 25,5 % pour le trimestre considéré. Le taux d'imposition effectif de CI peut différer du taux d'imposition prévu par la loi, soit 26,5 % à l'heure actuelle, en raison de certaines charges non déductibles ou partiellement déductibles, ou de certains produits qui ne sont pas entièrement imposables.

SECTEUR DE LA GESTION D'ACTIFS

TABLEAU 11 : ACTIFS SOUS GESTION ET FLUX NETS

(en milliards de dollars)	Trimestres clos les				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Actifs sous gestion d'ouverture	122,0	117,8	114,2	116,1	136,3
Entrées brutes	6,1	6,9	7,3	4,9	4,8
Sorties brutes	(6,2)	(6,5)	(6,0)	(4,8)	(8,7)
Entrées (sorties) nettes	(0,1)	0,4	1,3	0,1	(3,9)
Acquisitions	—	—	—	—	—
Évolution du marché et écarts de change	0,5	3,8	2,3	(2,0)	(16,3)
Actifs sous gestion de clôture	122,4	122,0	117,8	114,2	116,1
Actifs sous gestion exclusifs	32,8	33,0	31,9	30,4	30,8
Actifs sous gestion non exclusifs	89,6	89,0	85,9	83,7	85,2
Actifs sous gestion moyens	122,1	121,9	117,7	119,1	125,4
Croissance interne annualisée	(0,4) %	1,3 %	4,4 %	0,4 %	(11,4) %
Honoraires de gestion bruts/actifs sous gestion moyens	1,25 %	1,27 %	1,29 %	1,30 %	1,31 %
Honoraires de gestion nets/actifs sous gestion moyens	0,85 %	0,86 %	0,87 %	0,88 %	0,89 %
Entrées (sorties) nettes					
Activités de détail	—	0,8	1,6	0,6	(0,4)
Activités institutionnelles	—	(0,2)	(0,2)	—	(3,2)
Activités fermées	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,1)	(0,2)
Total des entrées (sorties) nettes – Canada	(0,2)	0,5	1,3	0,5	(3,7)
Australie	0,1	(0,1)	—	(0,4)	(0,1)
Total des entrées (sorties) nettes	(0,1)	0,4	1,3	0,1	(3,9)

Les rachats nets du secteur de la gestion d'actifs de CI se sont établis à 0,1 milliard de dollars pour le deuxième trimestre de 2023. Les flux des activités de détail canadiennes de CI, compte non tenu des produits qui ne sont pas offerts aux nouveaux investisseurs, et des activités institutionnelles canadiennes de CI ont été nuls au deuxième trimestre de 2023. Les activités australiennes de CI ont enregistré des ventes nettes de 0,1 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2023. Les activités fermées de CI, qui se composent principalement de contrats sur des fonds distincts qui ne sont plus offerts à la vente, ont donné lieu à des rachats nets de 0,2 milliard de dollars pour le trimestre.

TABLEAU 12 : ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

<i>(en milliards de dollars)</i>	Trimestres clos les				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Actifs équilibrés	49,8	50,8	50,3	49,8	50,9
Titres de capitaux propres	43,0	43,3	41,6	40,2	41,4
Titres à revenu fixe	11,1	11,3	11,0	11,2	11,7
Actifs alternatifs	5,1	4,0	3,6	3,8	3,6
Espèces/autres	8,4	7,7	6,2	4,5	3,4
Total de la gestion d'actifs – Canada	117,4	117,1	112,8	109,5	111,0
Australie	5,0	4,9	5,0	4,7	5,1
Total du secteur de la gestion d'actifs	122,4	122,0	117,8	114,2	116,1

| RAPPORT DE GESTION |

TABLEAU 13 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – SECTEUR DE LA GESTION D'ACTIFS

	Résultats selon les IFRS					Résultats ajustés				
	Trimestres clos les					Trimestres clos les				
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2023	2023	2022	2022	2022	2023	2023	2022	2022	2022
Produits										
Honoraires de gestion d'actifs	380,2	382,0	382,3	390,9	408,9	380,2	382,0	382,3	390,9	408,9
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(122,5)	(123,4)	(123,8)	(126,8)	(131,9)	(122,5)	(123,4)	(123,8)	(126,8)	(131,9)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	257,8	258,6	258,5	264,1	277,0	257,8	258,6	258,5	264,1	277,0
Autres produits	5,1	4,0	3,6	6,6	5,6	5,1	4,0	3,6	6,6	5,6
Profits (pertes) de change	37,5	2,0	15,5	(74,4)	(32,8)	—	—	—	—	—
Autres profits (pertes)	16,1	(0,9)	(6,5)	0,1	(1,1)	0,3	1,0	0,6	0,1	(2,3)
Total des produits nets	316,5	263,6	271,2	196,4	248,7	263,1	263,5	262,8	270,7	280,2
Charges										
Charges de vente et d'administration	101,0	98,9	94,3	98,7	97,3	102,6	98,6	94,3	98,7	97,3
Autres charges	—	—	—	7,2	—	—	—	—	—	—
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	(1,5)	0,6	0,9	1,0	1,0	(1,5)	0,6	0,9	1,0	1,0
Autres amortissements	5,4	3,8	4,7	5,0	5,0	5,4	3,8	4,7	5,0	5,0
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	—	—	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	34,6	1,7	11,0	2,6	2,3	—	—	—	—	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	0,7	(2,2)	1,6	3,2	(3,9)	—	—	—	—	—
Total des charges	140,8	103,5	113,1	118,2	102,3	106,6	103,0	99,9	104,6	103,3
Résultat avant impôts	175,7	160,1	158,0	78,2	146,4	156,5	160,5	162,8	166,1	176,9
Ajustements pour déterminer les mesures non conformes aux IFRS										
Résultat avant impôts	175,7	160,1	158,0	78,2	146,4	156,5	160,5	162,8	166,1	176,9
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	—	—	—	—	—
Autres amortissements	5,4	3,8	4,7	5,0	5,0	5,4	3,8	4,7	5,0	5,0
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	(1,5)	0,6	0,9	1,0	1,0	(1,5)	0,6	0,9	1,0	1,0
BAIIA	180,2	165,1	164,2	84,7	153,0	160,5	164,9	168,4	172,1	183,0
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	0,7	(2,2)	1,6	3,2	(3,9)	—	—	—	—	—
Ajustements liés à CIPW	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
(Profits) pertes de change	(37,5)	(2,0)	(15,5)	74,4	32,8	—	—	—	—	—
Indemnités de départ	0,1	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—
Amortissement des garanties de prêts	(1,8)	(0,3)	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	34,6	1,7	11,0	2,6	2,3	—	—	—	—	—
Autres (profits) pertes	0,3	1,9	7,1	—	(1,2)	—	—	—	—	—
Profit réalisé au remboursement de la dette	(16,2)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Perte de négociation et créances irrécouvrables	—	—	—	7,1	—	—	—	—	—	—
Total des ajustements	(19,8)	(0,2)	4,2	87,3	30,0	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté	160,5	164,9	168,4	172,1	183,0	160,5	164,9	168,4	172,1	183,0
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,3
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	160,3	164,7	168,3	172,0	182,7	160,3	164,7	168,3	172,0	182,7

Trimestre clos le 30 juin 2023

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le résultat avant impôts du secteur de la gestion d'actifs s'est élevé à 175,7 millions de dollars, une hausse par rapport à 146,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2022 et une légère hausse par rapport à 160,1 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires s'est établi à 160,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 182,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 164,7 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Produits

Les produits tirés des honoraires de gestion d'actifs, montant net, se sont établis à 257,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en baisse par rapport à 277,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 258,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Après élimination des montants intersectoriels, les honoraires de gestion d'actifs, montant net, ont totalisé 261,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, contre 280,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et 261,8 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. La baisse des honoraires de gestion d'actifs, montant net, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent est attribuable à des modifications à la composition de l'actif. Les honoraires de gestion d'actifs, montant net, exprimés en pourcentage des actifs sous gestion moyens se sont situés à 0,846 %, en baisse par rapport à 0,886 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et à 0,860 % pour le trimestre précédent.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les autres produits se sont établis à 58,8 millions de dollars, comparativement à (28,3) millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 5,0 millions de dollars pour le trimestre précédent. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les autres produits comprennent des profits de change de 37,5 millions de dollars, comparativement à des pertes de change de 32,8 millions de dollars pour la période correspondante de 2022 et à des profits de change de 2,0 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Charges

Les charges de vente et d'administration du secteur de la gestion d'actif ont atteint 101,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 97,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 98,9 millions de dollars pour le trimestre précédent. La variation en regard des périodes précédentes est surtout attribuable aux fluctuations des charges qui varient en fonction des actifs sous gestion, notamment les charges réglementaires et de gestion de portefeuille, et les dépenses discrétionnaires. Exprimées en pourcentage des actifs sous gestion moyens, les charges de vente et d'administration ont été de 0,332 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 0,311 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 0,329 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

Les commissions de suivi et les commissions de vente différées se sont chiffrées à 122,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en baisse par rapport à 131,9 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 123,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Après élimination des montants intersectoriels, cette charge a totalisé 114,9 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, contre 124,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et 115,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. La variation par rapport aux périodes précédentes découle de la variation des actifs sous gestion moyens.

Les autres charges pour le trimestre clos le 30 juin 2023 se sont chiffrées à 39,9 millions de dollars, en hausse par rapport à 5,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2022 et à 4,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. Pour le deuxième trimestre de 2023, les autres charges comprennent des frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques de 34,6 millions de dollars et une charge sans effet de trésorerie de 0,7 million de dollars sur la variation de la juste valeur des passifs liés aux acquisitions. Pour le trimestre clos le 30 juin 2022, les frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques ont totalisé 2,3 millions de dollars et l'avantage sans effet de trésorerie relatif à la variation de la juste valeur des passifs liés aux acquisitions a été de 3,9 millions de dollars, tandis que, pour le trimestre précédent, les frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques ont totalisé 1,7 million de dollars et l'avantage sans effet de trésorerie sur la variation de la juste valeur des passifs liés aux acquisitions s'est élevé à 2,2 millions de dollars.

SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AU CANADA

TABEAU 14 : ACTIFS DES CLIENTS DU SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AU CANADA

<i>(en milliards de dollars)</i>	Trimestres clos les				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Actifs des clients d'ouverture	81,6	77,4	74,0	74,1	79,0
Acquisitions	—	—	—	—	2,4
Flux nets et évolution du marché	1,0	4,2	3,4	(0,2)	(7,2)
Actifs des clients de clôture	82,6	81,6	77,4	74,0	74,1
Actifs des clients moyens	81,9	80,7	77,3	76,0	77,7
Honoraires de gestion de patrimoine/ actifs des clients moyens	0,91 %	0,93 %	0,91 %	0,90 %	0,91 %

| RAPPORT DE GESTION |

TABLEAU 15 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AU CANADA

	Résultats selon les IFRS					Résultats ajustés				
	Trimestres clos les					Trimestres clos les				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>										
Produits										
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	186,8	184,3	176,8	171,7	175,6	186,8	184,3	176,8	171,7	175,6
Autres produits	30,5	31,8	29,1	25,5	21,3	30,6	31,8	29,2	25,5	21,3
Profits (pertes) de change	(0,5)	(0,2)	(0,4)	0,5	—	—	—	—	—	—
Autres profits (pertes)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des produits nets	216,8	215,9	205,5	197,7	196,9	217,4	216,2	206,0	197,2	196,9
Charges										
Charges de vente et d'administration	50,3	48,2	46,2	43,8	44,0	49,3	47,7	45,9	43,6	43,9
Honoraires des conseillers et des courtiers	142,5	141,7	136,2	132,4	135,9	142,5	141,7	136,2	132,4	135,9
Autres charges	9,3	9,8	9,3	8,2	4,0	8,0	8,8	8,1	6,3	3,2
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	—	0,3	—	—	(0,1)	—	0,3	—	—	(0,1)
Autres amortissements	2,9	4,1	3,2	3,2	2,8	2,9	4,1	3,2	3,2	2,8
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	—	—	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	0,1	0,3	0,2	0,3	0,4	—	—	—	—	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	1,0	5,3	1,9	(0,7)	(0,6)	—	—	—	—	—
Total des charges	208,4	211,8	199,1	189,3	188,5	202,7	202,5	193,4	185,6	185,6
Résultat avant impôts	8,5	4,1	6,4	8,4	8,4	14,7	13,7	12,5	11,6	11,4
Ajustements pour déterminer les mesures non conformes aux IFRS										
Résultat avant impôts	8,5	4,1	6,4	8,4	8,4	14,7	13,7	12,5	11,6	11,4
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	0,1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—
Autres amortissements	2,9	4,1	3,2	3,2	2,8	2,9	4,1	3,2	3,2	2,8
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	—	0,3	—	—	(0,1)	—	0,3	—	—	(0,1)
BAIIA	13,6	10,7	11,8	13,7	13,1	17,6	18,0	15,8	14,9	14,0
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	1,0	5,3	1,9	(0,7)	(0,6)	—	—	—	—	—
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération (incluse dans les charges de vente et d'administration)	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	—	—	—	—	—
Ajustements liés à CIPW (inclus dans les charges de vente et d'administration)	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	—	—	—	—	—
(Profits) pertes de change	0,5	0,2	0,4	(0,5)	—	—	—	—	—	—
Indemnités de départ	0,7	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	0,2	0,3	0,2	0,3	0,4	—	—	—	—	—
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle (inclus dans Autres charges)	1,3	1,1	1,2	1,0	0,9	—	—	—	—	—
Perte de négociation et créances irrécouvrables	—	—	—	0,8	—	—	—	—	—	—
Total des ajustements	4,0	7,3	4,0	1,2	0,8	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté	17,6	18,0	15,8	14,9	14,0	17,6	18,0	15,8	14,9	14,0
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	1,4	1,9	1,3	1,2	1,0	1,4	1,9	1,3	1,2	1,0
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	16,2	16,2	14,5	13,7	13,0	16,2	16,2	14,5	13,7	13,0

Trimestre clos le 30 juin 2023

Le résultat avant impôts du secteur de la gestion de patrimoine au Canada s'est fixé à 8,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 8,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 4,1 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires s'est établi à 16,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 13,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 16,2 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Produits

Les honoraires de gestion de patrimoine au Canada se sont chiffrés à 186,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en hausse par rapport à 175,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 184,3 millions de dollars pour le trimestre précédent. Les variations par rapport aux périodes précédentes découlent principalement des variations des actifs de la gestion de patrimoine moyens. Après élimination des montants intersectoriels, les produits tirés des honoraires de gestion de patrimoine au Canada se sont chiffrés à 144,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en hausse par rapport à 130,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 141,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les autres produits se sont établis à 30,0 millions de dollars, en hausse par rapport à 21,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et en baisse en comparaison de 31,5 millions de dollars pour le trimestre précédent. Les autres produits sont principalement tirés des activités autres que de consultation et comprennent des pertes de change de 0,5 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, contre des pertes de change de 0,0 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et des pertes de change de 0,2 million de dollars pour le trimestre précédent.

Charges

Les honoraires des conseillers et des courtiers ont totalisé 142,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 135,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 141,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Après élimination des montants intersectoriels, les honoraires des conseillers et des courtiers se sont établis à 108,2 millions de dollars, en hausse par rapport à 99,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 107,8 millions de dollars pour le trimestre précédent. Les variations par rapport aux périodes précédentes sont principalement attribuables aux variations des niveaux des actifs des clients et des produits tirés des honoraires de gestion de patrimoine connexes.

Les charges de vente et d'administration du secteur se sont établies à 50,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 44,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 48,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. La variation des charges de vente et d'administration par rapport aux périodes précédentes est surtout attribuable aux variations des dépenses discrétionnaires dans le secteur.

Les autres charges pour le trimestre clos le 30 juin 2023 se sont chiffrées à 15,5 millions de dollars, en hausse par rapport à 8,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2022 et à 21,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. Les autres charges comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions de 2,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 2,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2022 et à 2,1 millions de dollars pour le trimestre précédent.

SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AUX ÉTATS-UNIS

TABLEAU 16 : ACTIFS DES CLIENTS DU SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AUX ÉTATS-UNIS

<i>(en milliards de dollars)</i>	Trimestres clos les				
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Actifs des clients facturables d'ouverture	179,9	174,3	144,9	138,8	141,2
Acquisitions / dessaisissements	4,0	—	24,9	—	7,1
Flux nets et évolution du marché	1,1	5,6	4,4	6,2	(9,5)
Actifs des clients facturables de clôture	185,0	179,9	174,3	144,9	138,8
Actifs des clients non facturables	9,0	7,6	6,3	4,9	4,8
Total des actifs des clients	194,0	187,5	180,6	149,8	143,5
Honoraires/actifs des clients facturables d'ouverture	0,48 %	0,47 %	0,52 %	0,47 %	0,48 %

| RAPPORT DE GESTION |

TABLEAU 17 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – SECTEUR DE LA GESTION DE PATRIMOINE AUX ÉTATS-UNIS

	Résultats selon les IFRS					Résultats ajustés				
	Trimestres clos les					Trimestres clos les				
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Produits										
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	216,8	201,3	190,1	164,1	168,9	216,8	201,3	190,1	164,1	168,9
Autres produits	5,4	6,3	2,9	4,2	4,5	6,7	8,3	5,5	4,2	4,5
Profits (pertes) de change	(0,6)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres profits (pertes)	70,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des produits nets	291,9	207,7	193,1	168,2	173,4	223,5	209,6	195,6	168,3	173,5
Charges										
Charges de vente et d'administration	209,5	173,0	151,1	117,7	112,8	128,8	123,8	122,2	102,6	109,2
Autres charges	1,6	1,7	(0,1)	1,8	0,7	0,5	0,2	(0,1)	1,8	0,7
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	3,2	0,8	0,8	0,7	0,6	3,2	0,8	0,8	0,7	0,6
Autres amortissements	5,0	5,1	5,2	4,8	4,1	5,0	5,1	5,2	4,8	4,1
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	30,3	28,6	23,8	25,0	24,7	—	—	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	21,1	12,2	30,0	10,2	2,0	—	—	—	—	—
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	13,5	50,4	73,3	20,0	(70,5)	—	—	—	—	—
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	35,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des charges	319,3	271,7	284,2	180,1	74,4	137,6	129,9	128,1	109,8	114,6
Résultat avant impôts	(27,3)	(64,0)	(91,1)	(11,9)	99,0	85,9	79,7	67,4	58,4	58,9
Ajustements pour déterminer les mesures non conformes aux IFRS										
Résultat avant impôts	(27,3)	(64,0)	(91,1)	(11,9)	99,0	85,9	79,7	67,4	58,4	58,9
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	30,3	28,6	23,8	25,0	24,7	—	—	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1,3	2,0	2,5	—	—	—	—	—	—	—
Autres amortissements	5,0	5,1	5,2	4,8	4,1	5,0	5,1	5,2	4,8	4,1
Charge d'intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	3,2	0,8	0,8	0,7	0,6	3,2	0,8	0,8	0,7	0,6
BAIIA	12,5	(27,5)	(58,8)	18,6	128,4	94,2	85,6	73,5	63,9	63,5
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	13,5	50,4	73,3	20,0	(70,5)	—	—	—	—	—
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	35,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération (incluse dans les charges de vente et d'administration)	0,6	1,5	1,3	3,7	0,6	—	—	—	—	—
Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle (inclus dans les charges de vente et d'administration)	1,2	1,4	—	—	—	—	—	—	—	—
Ajustements liés à CIPW (inclus dans les charges de vente et d'administration)	79,4	42,9	27,6	11,4	3,0	—	—	—	—	—
(Profits) pertes de change	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Indemnités de départ	0,7	4,8	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	21,1	12,2	30,0	10,2	2,0	—	—	—	—	—
Autres (profits) pertes	(70,3)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des ajustements	81,7	113,1	132,2	45,3	(64,9)	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté	94,2	85,6	73,5	63,9	63,5	94,2	85,6	73,5	63,9	63,5
Déduire : Participations ne donnant pas le contrôle	25,4	16,5	13,6	12,1	8,2	25,4	16,5	13,6	12,1	8,2
BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires	68,8	69,1	59,9	51,8	55,4	68,8	69,1	59,9	51,8	55,4

Trimestre clos le 30 juin 2023

Le résultat avant impôts du secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis s'est fixé à (27,3) millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement 99,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à (64,0) millions de dollars pour le trimestre précédent. Le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires s'est établi à 68,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 55,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 69,1 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Produits

Les honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis se sont chiffrés à 216,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en hausse par rapport à 168,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 201,3 millions de dollars pour le trimestre précédent. La hausse par rapport aux périodes précédentes est principalement attribuable à l'augmentation des niveaux d'actifs découlant des acquisitions réalisées au cours de l'exercice.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les autres produits se sont établis à 75,2 millions de dollars, en hausse par rapport à 4,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 6,3 millions de dollars pour le trimestre précédent. Les autres produits sont principalement tirés des activités autres que de consultation.

Charges

Les charges de vente et d'administration du secteur se sont établies à 209,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 112,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 173,0 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. Les charges de vente et d'administration du trimestre clos le 30 juin 2023 comprennent des ajustements liés à CIPW de 79,4 millions de dollars, comparativement à 3,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022 et à 42,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. La hausse des charges de vente et d'administration par rapport aux périodes précédentes s'explique principalement par les ajustements d'évaluation liés aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice et l'augmentation des dépenses discrétionnaires.

Les autres charges pour le trimestre clos le 30 juin 2023 se sont chiffrées à 109,8 millions de dollars, en hausse par rapport à (38,4) millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2022 et en baisse par rapport à 98,7 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023. Pour le deuxième trimestre de 2023, les autres charges comprennent une charge sans effet de trésorerie de 13,5 millions de dollars relative à la variation de la juste valeur des passifs liés aux acquisitions, comparativement à un avantage sans effet de trésorerie de 70,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2022 et à une charge sans effet de trésorerie de 50,4 millions de dollars pour le trimestre précédent. Les autres charges comprennent aussi l'amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions de 30,3 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2023, en hausse par rapport à 24,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et à 28,6 millions de dollars pour le trimestre précédent.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

CI a généré des flux de trésorerie disponibles de 298,4 millions de dollars pour le premier semestre de 2023, comparativement à 378,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2022.

CI utilise principalement les flux de trésorerie pour financer les dépenses d'investissement, financer les acquisitions, rembourser la dette, verser des dividendes sur ses actions et racheter des actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Compte tenu des niveaux actuels des flux de trésorerie et des taux de versement de dividendes prévus, CI prévoit remplir ses obligations et soutenir les activités planifiées.

Les flux de trésorerie de CI peuvent fluctuer, surtout au premier trimestre, parce que le solde des impôts sur le résultat au comptant et la rémunération au rendement liés à l'exercice précédent sont versés à la fin de février.

| RAPPORT DE GESTION |

TABEAU 18 : SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions de dollars)</i>	Semestre clos le 30 juin 2023	Semestre clos le 30 juin 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285,3	318,9
Déduire : Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	12,8	(29,9)
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des actifs et passifs d'exploitation	272,5	348,8
Ajustements :		
(Profits) pertes de change	(38,2)	21,4
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	70,0	8,4
Total des ajustements	31,7	29,8
Incidence fiscale (recouvrement fiscal) des ajustements	(3,4)	(4,5)
Déduire :		
Participations ne donnant pas le contrôle	2,5	(3,9)
Flux de trésorerie disponibles	298,4	378,0
Déduire :		
Placements dans des titres négociables, déduction faite des titres négociables vendus	0,8	(94,6)
Dépenses d'investissement	16,0	8,9
Rachat d'actions, déduction faite des actions émises	228,8	150,3
Dividendes versés	66,4	70,3
(Augmentation) diminution de la dette	1 014,7	132,5
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	48,7	161,6
Émission nette de passifs au titre des parts de CIPW	17,7	(92,9)
Trésorerie versée pour régler des passifs liés aux acquisitions	245,5	56,9
Produit des dessaisissements	(1 480,8)	—
Fonds de roulement et autres éléments	53,8	61,1
	211,6	453,9
Variation nette de la trésorerie	86,9	(75,9)
Trésorerie aux 1 ^{er} janvier	153,6	230,8
Trésorerie aux 30 juin	240,5	154,8

Au cours des trois mois clos le 30 juin 2023, CI a vendu 20 % de ses activités aux États-Unis en émettant des actions privilégiées à l'intention d'un groupe d'investisseurs institutionnels pour une contrepartie de 1,0 milliard de dollars américains. Le produit a servi au remboursement de titres de créance d'un montant de 712,6 millions de dollars et au remboursement de la facilité de crédit.

Au premier semestre de 2023, CI a investi 0,8 million de dollars dans des titres négociables et a dégagé un produit de 0,0 million de dollars de la vente de titres négociables. Compte non tenu des titres de CI Services d'investissement détenus, à la valeur marchande, la juste valeur des placements de CI s'établissait à 23,0 millions de dollars au 30 juin 2023. Ces titres négociables comprennent des placements initiaux dans les fonds CI et des placements stratégiques.

Au cours des six mois clos le 30 juin 2023, CI a investi 16,0 millions de dollars dans des immobilisations, en hausse par rapport à 8,9 millions de dollars au cours des six mois clos le 30 juin 2022. Ces investissements sont principalement liés à la technologie et à l'aménagement des locaux loués.

Au cours du premier semestre de 2023, les rachats nets de parts de CIPW par certains associés et employés ont donné lieu à des sorties de fonds en espèces totalisant 17,7 millions de dollars.

Au cours des six mois clos le 30 juin 2023, CI a racheté 17,0 millions d'actions aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût total de 229,7 millions de dollars, ou 13,52 \$ l'action. À la fin de juin, CI avait 167 640 863 actions en circulation, nombre qui diffère de celui de 169 358 295 actions de CI en circulation inscrites à la Bourse de Toronto, en raison des actions temporairement inaccessibles détenues en fiducie par des employés.

CI a versé des dividendes de 66,4 millions de dollars au cours des six mois clos le 30 juin 2023. Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action, en hausse de 0,02 \$, à payer le 15 janvier 2024 à ses actionnaires inscrits le 29 décembre 2023. Tous les dividendes sont désignés comme des dividendes déterminés, sauf indication contraire, comme l'exige la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

L'état de la situation financière de CI au 30 juin 2023 affichait un total de l'actif de 9,8 milliards de dollars, en hausse de 47,8 millions de dollars par rapport au total de l'actif de 9,7 milliards de dollars au 31 décembre 2022.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de CI ont augmenté de 86,9 millions de dollars au premier semestre de 2023 pour atteindre 240,5 millions de dollars. Les créances clients et charges payées d'avance ont augmenté de 61,0 millions de dollars pour s'établir à 359,8 millions de dollars au 30 juin 2023. Les immobilisations ont augmenté de 9,2 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2023, la variation étant attribuable à des ajouts d'immobilisations de 16,0 millions de dollars et aux acquisitions de 0,5 million de dollars, moins une conversion de devises de 0,4 million de dollars et un amortissement de 7,0 millions de dollars.

Le total du passif s'établissait à 8,4 milliards de dollars au 30 juin 2023, en hausse de 0,3 milliard de dollars par rapport à 8,1 milliards de dollars au 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023, les débentures de CI en circulation se chiffraient à 3 152,9 millions de dollars et étaient assorties d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,07 %, d'une échéance moyenne pondérée de 14,2 ans et d'une valeur comptable de 3 131,5 millions de dollars. En décembre 2022, CI a refinancé la dette existante en émettant des débentures d'une échéance de 3 ans pour un montant de 400 millions de dollars. En mai et en juin 2023, CI a racheté des débentures en circulation à 3,215 % de 238,8 millions de dollars venant à échéance en 2024, des débentures en circulation à 3,759 % de 373,8 millions de dollars échéant en 2025 et des débentures en circulation à 3,904 % de 100,1 millions de dollars échéant en 2027. En février 2023, CI a conclu une nouvelle facilité de crédit de 600,0 millions de dollars auprès de quatre banques canadiennes et a remboursé sa précédente facilité de crédit. Ultérieurement, en mai 2023, CI a réduit le montant de la facilité de crédit pour le ramener à 450 millions de dollars. Les modalités de la nouvelle facilité sont dans l'ensemble semblables à celles de la précédente, à l'exception de la limite supérieure de la clause restrictive financière, qui exige que le ratio visé soit inférieur à 4,75:1 jusqu'au 30 décembre 2023, puis inférieur à 4,50:1 par la suite. Au 30 juin 2023, CI n'avait emprunté aucun montant sur sa facilité de crédit de 450,0 millions de dollars. Les remboursements de capital sur tout montant prélevé sur la facilité de crédit ne sont exigibles qu'à l'échéance de la facilité, soit le 27 mai 2024.

Conformément à ce qui est décrit à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » et présenté dans le tableau 5, la dette nette s'élevait à 2 886,6 millions de dollars au 30 juin 2023, en baisse par rapport à 4 058,8 millions de dollars au 31 décembre 2022. Le niveau d'endettement brut moyen pour les six mois clos le 30 juin 2023 a été de 4 140,5 millions de dollars, comparativement à 3 721,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ratios endettement/BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires et dette nette/BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires de CI étaient respectivement de 3,2:1 et 2,9:1 selon le BAIIA ajusté annualisé du trimestre considéré. CI a respecté la clause restrictive financière de sa facilité de crédit relativement au maintien d'un ratio inférieur à 4,75:1.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires s'établissaient à 1,4 milliard de dollars au 30 juin 2023, en baisse de 0,2 milliard de dollars par rapport au 31 décembre 2022.

GESTION DES RISQUES

CI est exposée à divers risques inhérents à la gestion de patrimoine et d'actifs. Certains facteurs qui entraînent ou augmentent les risques peuvent être gérés par la direction, alors que d'autres, qui par leur nature ne peuvent pas faire l'objet du contrôle direct de CI, doivent tout de même être gérés. La gestion efficace du risque est un élément essentiel à l'atteinte des objectifs d'affaires de CI et à la protection des actifs de la société et de ceux de ses clients. Ce processus continu engage la responsabilité du conseil d'administration et du comité de gestion des risques de la société, formé des membres de la haute direction des unités d'exploitation et secteurs opérationnels de CI. Le conseil d'administration a délégué la responsabilité première de la surveillance de la gestion des risques au comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration.

CI a mis au point une approche à l'échelle de l'entreprise pour identifier, évaluer, surveiller et gérer les risques. Les membres du comité de gestion des risques identifient et évaluent les risques importants et particuliers en appliquant une analyse quantitative et qualitative pour établir si un événement de risque donné est susceptible de se produire et déterminer son incidence, le cas échéant. Une fois que les risques ont été identifiés et évalués, des stratégies et des procédures sont élaborées afin de réduire au minimum, de transférer ou d'éviter les conséquences négatives, et ces mesures d'atténuation des risques sont mises en œuvre et supervisées dans chaque unité d'exploitation. Des mises à jour sur les risques sont présentées régulièrement par le chef de la gestion des risques au comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration.

Les risques décrits ci-dessous sont des risques et des incertitudes qui, selon CI, pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de CI à atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux et influencer sur son rendement financier futur. Ces risques ne sont toutefois pas les seuls auxquels CI doit faire face. Le lecteur devrait examiner attentivement les risques décrits ci-dessous et les autres informations figurant dans le présent rapport de gestion, y compris les énoncés prospectifs, avant de prendre une décision de placement.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte financière découlant de fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours boursiers, le prix des produits de base et les taux de change. Chaque composante du risque de marché est décrite ci-après :

Le rendement financier de CI est indirectement exposé au risque de marché. La détérioration des marchés des capitaux ou l'absence de croissance soutenue dans ces marchés pourrait entraîner une diminution correspondante du rendement des fonds de placement de CI et avoir une incidence négative sur les actifs sous gestion et les actifs de la gestion de patrimoine de CI. Cette situation pourrait réduire les honoraires de gestion et les honoraires d'administration, ce qui pourrait donner lieu à une baisse des flux de trésorerie pour CI et, ultimement, avoir une incidence sur la capacité de CI à s'acquitter de ses obligations financières.

Au 30 juin 2023, environ 37 % des actifs sous gestion de base de CI étaient détenus dans des titres à revenu fixe, qui sont exposés au risque de taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt a pour effet de faire baisser les cours des titres à revenu fixe, alors qu'une baisse des taux d'intérêt fait monter les cours de ces titres. Les gestionnaires de fonds de CI investissent dans un portefeuille de titres dont les émetteurs, la duration et l'échéance sont bien diversifiés, ce qui atténue le risque. CI estime qu'une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur l'ensemble de la courbe de rendement entraînerait une variation d'environ 10 millions de dollars à 20 millions de dollars du résultat annuel avant impôts.

Environ 63 % des actifs sous gestion de base de CI au 30 juin 2023 étaient détenus dans des titres de participation, lesquels sont exposés au risque sur actions. Ce risque se divise en deux catégories : le risque d'ordre général et le risque propre à l'émetteur. CI fait appel à des gestionnaires de fonds internes et externes afin de tirer profit de leurs compétences techniques dans des créneaux, des secteurs et des produits particuliers du marché, et de réduire le risque propre à l'émetteur grâce à la diversification des titres. CI estime qu'une variation de 10 % de la valeur des actions entraînerait une variation d'environ 65 millions de dollars à 75 millions de dollars du résultat annuel avant impôts.

Au 30 juin 2023, environ 43 % des actifs sous gestion de base de CI étaient libellés en dollars canadiens. Même si la concentration de CI en actifs libellés en dollars canadiens réduit son exposition au risque de change, environ 42 % des actifs sous gestion de base de CI étaient libellés en dollars américains. Toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain entraînera une variation des actifs sous gestion de CI. CI estime qu'une variation de 10 % des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain entraînerait une variation d'environ 35 millions de dollars à 45 millions de dollars du résultat annuel avant impôts. Même si les gestionnaires de portefeuille peuvent recourir à des stratégies de couverture de change pour atténuer l'incidence des fluctuations de change, rien ne garantit que ces stratégies, si elles sont utilisées, seront efficaces. L'exposition et la sensibilité mentionnées ci-dessus ne tiennent pas compte des stratégies de couverture de change.

En outre, CI détient certains titres d'emprunt libellés en dollars américains. Au 30 juin 2023, CI avait des débentures en circulation d'une valeur nominale de 1,9 milliard de dollars américains. Toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura une incidence sur la conversion de cette obligation en dollars canadiens et le profit ou la perte qui en découle serait reflété dans le résultat de CI. CI estime qu'une variation de 100 points de base des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain entraînerait une variation d'environ 18,6 millions de dollars du résultat annuel avant impôts en lien avec la conversion de ces débentures.

CI exerce des activités aux États-Unis, où le dollar américain est la monnaie fonctionnelle. Les variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain pourraient avoir une incidence sur la conversion du résultat net des activités de CI aux États-Unis en dollars canadiens. CI estime qu'une variation de 100 points de base des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain entraînerait une variation d'environ 1,3 million de dollars du résultat annuel avant impôts.

Ces modèles comportent des risques et des limites, de sorte que les résultats réels pourraient différer des résultats présentés ci-dessus. CI a établi un environnement de contrôle qui permet de s'assurer que les risques de marché font l'objet d'un examen régulier. Le groupe de conformité de CI examine et surveille la conformité des placements de CI dans les fonds et les portefeuilles aux politiques et règlements régissant les placements. CI examine aussi régulièrement les processus de placement, la situation des portefeuilles et la répartition des rendements de ses équipes de placement.

RISQUE POLITIQUE ET RISQUE MACROÉCONOMIQUE

Le rendement de CI est directement touché par le rendement des marchés des capitaux, qui peut être influencé par diverses situations ou divers événements politiques, démographiques et macroéconomiques, y compris tout changement de gouvernement, changement de politique gouvernementale, conflit, pandémie, sanction économique et incertitude, partout dans le monde. Ces changements pourraient donner lieu à une importante volatilité et un repli de l'économie mondiale ou à une détérioration de certains marchés des capitaux à l'échelle nationale, régionale ou internationale, facteurs qui sont indépendants de la volonté de CI. Rien ne garantit que le rendement des marchés des capitaux sera positif dans l'avenir. La détérioration des marchés des capitaux ou l'absence de croissance soutenue dans ces marchés pourrait entraîner une diminution correspondante des rendements, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les activités de CI et freiner la croissance de ses actifs de la gestion de patrimoine et actifs sous gestion ainsi que des produits connexes.

RISQUE LIÉ AUX RACHATS

Les honoraires de gestion sont générés par les services-conseils et services de gestion offerts à l'égard des actifs des fonds de placement. Le niveau de ces actifs dépend i) des ventes, ii) des rachats, et iii) du rendement des placements. Les ventes et les rachats peuvent fluctuer selon les conditions économiques et du marché, les préférences de placement et d'autres facteurs.

Des rachats importants de titres de fonds de placement pourraient nuire au rendement des fonds des investisseurs en minant les valeurs marchandes et en augmentant les coûts de transaction ou les distributions imposables, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les perspectives et les résultats d'exploitation de CI.

Une augmentation rapide et soutenue des rachats, en particulier dans un contexte de forte volatilité des marchés, pourrait également avoir une incidence négative sur les liquidités et, par conséquent, sur la réputation de CI et entraîner de nouvelles baisses des actifs sous gestion, le tout pouvant avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

RISQUE LIÉ AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET CYBERRISQUE

CI utilise les technologies de l'information et Internet afin de rationaliser ses activités et d'améliorer l'expérience client et l'expérience conseiller. Plus récemment, CI a accru sa présence en ligne en automatisant ses systèmes d'offre de produits et de services et en acquérant des plateformes numériques. Cependant, l'utilisation des technologies de l'information et d'Internet, de la messagerie électronique et d'autres fonctionnalités en ligne expose CI à des risques liés à la sécurité de l'information qui pourraient avoir un effet défavorable sur ses activités. CI est tributaire de ses politiques, procédures et capacités en matière de

sécurité de l'information visant à protéger ses systèmes informatiques et de télécommunications et les données qu'elle stocke ou qu'elle transmet au moyen de ses systèmes de technologie de l'information.

De manière générale, les menaces et les attaques en matière de cybersécurité, les atteintes à la vie privée et à la sécurité, les menaces émanant d'initiés ou d'autres incidents et les activités malveillantes sur Internet continuent de se multiplier, évoluent et deviennent de plus en plus complexes. Les ententes de travail axées sur le télétravail donnent lieu à une augmentation de l'exposition aux technologies de l'information et, de ce fait, aux cyberrisques. Une plus grande dépendance envers les plateformes en ligne, l'infrastructure de réseau, la connexion à distance et les services de tiers ainsi que le recours accru à ceux-ci peut donner lieu à une hausse du nombre de cyberattaques, d'activités malveillantes, notamment les courriels d'hameçonnage, d'applications et de logiciels intégrant des logiciels malveillants et au ciblage de vulnérabilités dans les plateformes d'accès à distance. Tout événement lié à la technologie de l'information, comme une faille de cybersécurité ou une intrusion dans les systèmes de technologie de l'information de CI ou encore l'incapacité de mettre en œuvre les contrôles appropriés, pourrait occasionner l'accès non autorisé à des renseignements sensibles ou confidentiels, la perte ou le vol de données, l'interruption des activités, des mesures réglementaires, une responsabilité juridique ou porter atteinte à la réputation et avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de CI. CI surveille activement ce risque et continue d'élaborer et de mettre en œuvre des contrôles axés sur la technologie visant à la protéger contre des cybermenaces qui sont de plus en plus complexes et pernicieuses. En outre, CI a mis en œuvre des mesures de protection visant à contrôler l'accès aux renseignements sensibles, notamment en ayant recours à la protection par mot de passe, au cryptage des renseignements confidentiels et à d'autres moyens, et elle continuera de le faire. CI a également mis en place des systèmes de sauvegarde afin d'assurer la continuité des activités dans l'éventualité d'une défaillance attribuable à une attaque. Malgré ces mesures, rien ne garantit que CI saura atténuer entièrement le risque lié à la sécurité des technologies de l'information. CI est dépendante de l'efficacité et de l'efficience de la technologie qu'elle utilise pour assurer la sécurité de son environnement informatique, de la diligence de ses employés et de leur respect de la politique de CI en matière de sécurité informatique et de sa capacité à suivre le rythme de l'évolution des technologies de l'information. Le mauvais fonctionnement d'une technologie utilisée par CI, le non-respect des politiques de sécurité ou l'incapacité de CI de suivre le rythme des avancées en matière de cybersécurité peuvent accroître son exposition au risque lié à la cybersécurité.

CI dépend de tiers fournisseurs de services pour la prestation de ses services aux clients et aux conseillers. Même si CI a mis en place des procédures et des pratiques pour évaluer les systèmes informatiques des tiers, ceux-ci n'ont peut-être pas l'infrastructure ou les ressources requises ou pourraient autrement ne pas faire le nécessaire pour se protéger de manière adéquate contre une cyberattaque, une violation de données ou d'autres incidents ou prendre les mesures appropriées pour y répondre. Tout événement de ce type pourrait exposer à un risque les renseignements confidentiels, exclusifs ou autres renseignements sensibles de CI et de ses clients, conseillers, employés ou autres contreparties stockés dans les systèmes informatiques, les réseaux ou autres applications de tiers ou transmis par ceux-ci. Une défaillance des systèmes d'un tiers pourrait également entraîner des interruptions des activités de CI ou de celles de ses clients ou contreparties, ou des activités d'autres tiers dont CI dépend.

Les activités de CI dépendent également de l'intégrité physique de son infrastructure, y compris de ses bureaux, centres de stockage et autres installations. CI a mis en place des mesures afin de protéger la sécurité physique de son infrastructure, et l'information sensible qui y est contenue, comme la protection par carte d'accès, l'authentification biométrique et une politique en matière de rangement de bureau. Cependant, toute atteinte à l'intégrité physique de l'infrastructure de CI pourrait exposer l'information sensible au risque qu'elle soit utilisée ou modifiée sans autorisation, ce qui pourrait accroître le risque de manquement à la sécurité éventuel et avoir une incidence défavorable sur la réputation, les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de CI.

RISQUE LIÉ À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET À LA GESTION DES DONNÉES

Les activités de CI exigent la création, la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels ou confidentiels. La gestion et la gouvernance des renseignements personnels ou confidentiels deviennent de plus en plus importantes alors que CI continue d'investir dans des solutions numériques et dans l'innovation, et prend de l'expansion à l'échelle nationale et internationale. L'incapacité de CI de gérer et de protéger ses renseignements peut avoir des conséquences sur le plan juridique ou réglementaire, lui faire perdre un avantage concurrentiel, porter atteinte à sa réputation ou lui faire subir des pertes financières.

CI est également assujettie à un ensemble de lois et règlements dans divers territoires concernant la collecte, l'utilisation, la communication ou le traitement de renseignements personnels appartenant à ses clients, ses employés, ses conseillers et à des tiers. Ces lois et règlements font souvent l'objet de modifications et exigent une supervision continue en matière de conformité. En outre, la surveillance de la protection de la vie privée de la part des gouvernements et des organismes de réglementation s'est accrue au cours des récentes années, entraînant un accroissement des exigences en matière de sécurité et de traitement des données ainsi que des processus d'intervention et des obligations d'information élargis. Si CI ne se conforme pas à ces lois et règlements, elle pourrait se voir imposer d'importantes amendes et pénalités ou des obligations de correction par les organismes de réglementation, et engager des coûts associés à des réclamations directes de ses clients, de ses employés, de ses conseillers ou des tiers.

RISQUE LIÉ AU PERSONNEL

La capacité de CI à atteindre ses objectifs opérationnels, commerciaux et stratégiques repose, entre autres, sur les compétences et l'expérience des membres de sa direction, de ses employés et de ses conseillers en placement.

Ces personnes jouent un rôle important dans l'élaboration, la mise en place, l'exploitation, la gestion et la distribution des produits et des services de CI. L'incapacité éventuelle d'attirer, d'embaucher, de perfectionner, de motiver et de retenir un personnel compétent et qualifié en raison de contraintes internes ou de facteurs externes incontrôlables pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de CI à être concurrentielle et à réaliser ses objectifs commerciaux et ses priorités stratégiques, ce qui aurait un effet négatif sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de CI.

Nous pourrions également devoir composer avec le départ de personnel clé à l'avenir. Nous ne pouvons pas prédire les conséquences de ces départs sur notre capacité à atteindre nos objectifs.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation s'entend de l'incidence négative possible de la détérioration de l'image de CI, de la perception négative des parties prenantes ou de la baisse de confiance du public à l'égard de sa marque, de ses membres de la haute direction ou de ses produits et services en raison i) d'erreurs opérationnelles, d'un rendement médiocre, de l'inconduite et d'autres actions ou inactions de la part de CI, de ses employés ou de fournisseurs de services tiers; ii) d'enquêtes ou de sanctions réglementaires, ou d'un litige; et iii) du pessimisme du public. En outre, les perceptions de conflits d'intérêts et les rumeurs, entre autres, pourraient nuire considérablement à notre réputation, même si elles sont sans fondement ou traitées de manière satisfaisante. Au moyen de ses codes de déontologie, de ses pratiques de gouvernance, des programmes, politiques, procédures et de la formation liés à la gestion des risques, CI s'efforce de prévenir et de relever toutes les activités des membres de la direction, des administrateurs et des employés de CI qui pourraient ternir sa réputation. Cependant, les sources de risque lié à la réputation peuvent être importantes et leurs conséquences sur la réputation de CI peuvent perdurer longtemps après la résolution satisfaisante des problèmes. L'atteinte à la réputation de CI peut entraîner une baisse du cours de l'action et de la capitalisation boursière, une hausse du coût du capital, une perte de flexibilité stratégique, une incapacité à pénétrer les marchés ou à étendre sa présence sur ceux-ci, une baisse de la fidélisation de la clientèle et la perte de contrats, des amendes réglementaires ou des pénalités, ou encore des conventions restrictives conclues avec les organismes de réglementation ou les procureurs. Même si tous les employés, administrateurs et membres de la direction sont tenus de protéger la réputation de CI, rien ne garantit que des activités non autorisées ne porteront pas atteinte à la réputation de CI, ce qui pourrait nuire à ses activités et à sa rentabilité.

RISQUE STRATÉGIQUE

Les risques stratégiques sont les risques qui touchent directement l'organisation générale de CI et sa capacité de recenser avec succès les possibilités de croissance et de mettre en œuvre les solutions proposées. Ces risques comprennent le risque de résultats moins qu'optimaux découlant du choix des stratégies par CI, de l'incapacité de mettre en œuvre les stratégies privilégiées ou de la mise en œuvre inadéquate de ces stratégies. Le principal risque stratégique est le risque que la direction ne soit pas en mesure de prévoir l'évolution de l'environnement d'affaires, notamment les changements démographiques, réglementaires et concurrentiels, et d'y réagir. Les conditions des marchés des capitaux et la conjoncture économique, y compris les lois et les politiques des gouvernements et des organismes de réglementation ayant compétence à l'égard des activités de CI, ont une incidence directe sur le rendement de CI. Ces facteurs sont indépendants de la volonté de CI; cependant, une part importante du processus de gestion des risques comprend un examen et une évaluation continus des tendances et des changements dans l'industrie et dans l'économie. Des stratégies sont alors conçues de façon à répondre efficacement à tout changement prévu, notamment trouver des occasions d'acquisition, développer de nouveaux secteurs d'activité, offrir de nouveaux produits et mettre en œuvre des stratégies de contrôle des coûts.

Une partie de la stratégie de CI porte sur les acquisitions stratégiques et les investissements dans la croissance. Les acquisitions stratégiques peuvent avantager CI en augmentant les actifs productifs d'honoraires, en élargissant les relations de distribution de CI, en améliorant les capacités d'affaires de CI et en concrétisant les synergies de coûts. CI entreprend un processus rigoureux de contrôle préalable avant toute acquisition. Toutefois, rien ne garantit que les avantages prévus des acquisitions seront atteints. CI peut ne pas être en mesure de trouver des entreprises ou des sociétés propres à l'acquisition ou peut ne pas être

en mesure de réaliser les avantages financiers et stratégiques d'une acquisition ou d'une transaction en raison de facteurs concurrentiels, des conditions du marché, de l'incapacité à retenir les employés clés, de l'incapacité à intégrer les activités ou à réaliser des synergies de coûts, ainsi que des exigences réglementaires ou d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les objectifs stratégiques et financiers de CI. En outre, les capitaux utilisés pour financer une acquisition ou une transaction pourraient restreindre la capacité de CI à déployer d'autres capitaux pour poursuivre d'autres possibilités et initiatives, ce qui pourrait entraîner des répercussions sur les objectifs stratégiques et financiers de CI.

RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUES JURIDIQUES

La capacité de CI d'exercer ses activités dépend de la conformité aux lois sur les valeurs mobilières et du maintien de l'inscription en conformité avec ces lois dans les territoires dans lesquels CI ou ses filiales exercent leurs activités. Les lois et les règlements sont complexes, évoluent, peuvent manquer de clarté ou faire double emploi et, dans certains cas, ne sont pas harmonisés entre les différents territoires, et nous devons consacrer des ressources importantes pour continuer à surveiller ces lois et ces règlements et à nous y conformer. Les lois et les règlements appliqués à l'échelle nationale et provinciale ou fédérale accordent généralement aux organismes gouvernementaux et aux organismes d'autoréglementation une grande latitude administrative à l'égard des activités de CI, y compris le pouvoir de limiter ou de restreindre les activités de même que d'imposer des exigences de présentation de nouvelles informations concernant les produits et services de CI. Si CI ne respecte pas les obligations juridiques et réglementaires applicables, cela pourrait entraîner des procédures judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires, des mesures d'exécution, une incapacité à mettre en œuvre les stratégies commerciales, une perte de confiance des investisseurs et des clients et des dommages à la réputation de CI. Les sanctions possibles incluent la révocation des licences ou l'imposition de conditions sur celles-ci pour exploiter certaines activités, la suspension ou l'expulsion d'un marché ou d'un territoire en particulier de l'un ou l'autre des secteurs d'activité de CI, la suspension ou la révocation de membres du personnel ou de conseillers financiers essentiels de CI, et l'imposition d'amendes ou de blâmes.

Des changements de réglementation peuvent donner lieu à une interprétation et à une application de plus en plus sévères des lois et des règlements en vigueur, des modifications aux lois et aux règlements en vigueur ou l'adoption de nouvelles lois ou règlements qui pourraient avoir une incidence défavorable sur l'entreprise ou les activités de CI. Parmi les changements de réglementation, on compte des changements dans le traitement fiscal, des changements dans les obligations d'information, des changements dans les restrictions en matière de placement ou des changements ayant une incidence sur la rémunération des courtiers ou des conseillers. De plus, la complexité croissante du milieu de la réglementation des valeurs mobilières régissant les activités de CI peut nécessiter l'ajout de ressources spécialisées sur le plan juridique et de la conformité, ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels. Dans la mesure où ces changements ont une incidence défavorable sur la vente de produits ou de services de CI, nuisent au rendement des placements des produits de CI ou entraînent une diminution des marges d'exploitation, le total des actifs sous gestion de CI, ses produits et son résultat net pourraient être touchés défavorablement. Même si CI surveille activement les changements de réglementation, sa capacité à atténuer l'incidence de ces changements est limitée.

Étant donné la nature de ses activités, CI peut, dans le cours normal des activités, faire l'objet de réclamations ou de plaintes de la part d'investisseurs ou autres. Les risques juridiques auxquels sont exposés CI, ses administrateurs, les membres de sa direction, ses employés ou ses agents à cet égard comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les sociétés, aux lois sur les valeurs mobilières, aux règles boursières, ainsi qu'en cas de recommandations inappropriées dans le cadre de services de conseils en placement et d'utilisation abusive des fonds des investisseurs. Certaines contraventions aux lois sur les sociétés, aux lois sur les valeurs mobilières et aux règles boursières pourraient se traduire par des poursuites en responsabilité civile ou criminelle, des amendes, des sanctions, l'expulsion par un organisme d'autoréglementation ou la suspension ou la révocation du droit de CI d'exercer ses activités courantes. CI pourrait avoir à engager des frais considérables dans le cas de ces responsabilités ou litiges éventuels qui pourraient avoir une incidence importante sur son entreprise, ses activités ou sa situation financière.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que CI ne soit pas en mesure de générer ou d'obtenir des fonds suffisants en temps voulu ou de manière rentable pour honorer ses engagements contractuels ou prévus à leur échéance. Nous mobilisons des ressources importantes pour investir dans nos activités. Par conséquent, une baisse de liquidités pourrait avoir un effet négatif important sur nous. Parmi les conditions susceptibles d'avoir une incidence négative sur nos liquidités figurent un accès réduit aux marchés des instruments d'emprunt ou des capitaux, des besoins imprévus ou accrus de liquidités ou de capitaux, des règlements de litiges ou jugements défavorables ou des marchés peu liquides ou volatils.

RISQUE DE LIQUIDITÉ POUR LE SECTEUR DE LA GESTION D'ACTIFS

CI est également exposée au risque que ses fonds de placement ne soient pas en mesure de satisfaire à leurs obligations de rachat en raison de leur incapacité de liquider les actifs sous-jacents en temps opportun. Cette incapacité pourrait résulter de l'insuffisance d'actifs liquides dans le fonds, d'une hausse soudaine et imprévue des rachats découlant de données de marché négatives, du pessimisme du marché ou d'une contagion, des conditions de liquidité défavorables sur les marchés des capitaux, de questions techniques pouvant retarder la liquidation des titres ou d'autres facteurs. L'incapacité des fonds de placement de satisfaire à leurs obligations de rachat peut donner lieu à une responsabilité juridique, à une mesure réglementaire et à une atteinte à la réputation. CI a mis en place de solides mécanismes qui lui permettent de surveiller les liquidités et de maintenir les liquidités nécessaires dans ses portefeuilles de fonds de placement en tout temps. Toutefois, des événements du marché extrêmes indépendants de la volonté de CI peuvent entraîner une perte soudaine de liquidités ou des demandes de rachat importantes de titres de fonds.

RISQUE LIÉ À LA CONCURRENCE

CI exerce ses activités au sein d'un environnement très compétitif où la concurrence repose sur une variété de facteurs, y compris la gamme de produits offerts, les honoraires imputés, le rendement des placements, les types de services offerts, la notoriété de la marque, la réputation, la stabilité financière, les relations en matière de gestion et de vente et la qualité du service. CI est en concurrence avec un grand nombre de sociétés de gestion de patrimoine et de sociétés de gestion d'actifs et d'autres prestataires de produits de placement, de sociétés de gestion de placements, de courtiers en valeurs mobilières, de banques, de sociétés d'assurances et d'autres institutions financières. Les concurrents de CI cherchent à accroître leur part de

marché en proposant des produits et des services différents et à des prix plus concurrentiels que ceux qu'offre CI. Bien que CI continue de développer et de mettre en marché de nouveaux produits et services et qu'elle demeure concurrentielle en matière d'honoraires, rien ne garantit qu'elle maintiendra sa position actuelle sur le marché, sa part de marché, le rendement des placements ou la structure des honoraires par rapport à ses concurrents, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

RISQUE DE DISTRIBUTION

Le secteur de la gestion d'actifs de CI distribue ses produits de placement par l'intermédiaire d'un certain nombre de canaux de distribution, notamment des institutions financières, des courtiers en valeurs mobilières, des conseillers financiers indépendants et des conseillers en assurance. La capacité de CI à commercialiser ses produits de placement est étroitement liée à l'accès continu à ces canaux de distribution, qui repose, entre autres, sur la solidité des relations qu'elle entretient au sein de chacun d'entre eux. Bien que CI ne ménager pas ses efforts pour établir de nouvelles relations et améliorer les relations existantes, toute réduction importante de l'accès à l'un de ses plus grands canaux de distribution pourrait entraîner une réduction marquée des ventes ou provoquer des rachats de produits de placement de CI, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur les résultats d'exploitation du secteur de la gestion d'actifs et, par voie de conséquence, sur ceux de CI.

Le marché des conseillers financiers est extrêmement concurrentiel et de plus en plus caractérisé par de fréquents mouvements de conseillers financiers d'une entreprise à l'autre. Chaque conseiller financier du secteur de la gestion de patrimoine de CI entretient des liens directs réguliers avec les clients, ce qui permet de tisser de solides relations personnelles reposant sur la confiance du client à l'endroit du conseiller financier. La perte d'un nombre élevé de conseillers financiers du secteur de la gestion de patrimoine de CI pourrait entraîner la perte de clients, ce qui pourrait nuire considérablement aux résultats d'exploitation et aux perspectives du secteur.

RISQUE LIÉ À L'EXPLOITATION

Le risque lié à l'exploitation est le risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de gens, de systèmes ou d'événements extérieurs. Le risque lié à l'exploitation auquel CI est exposée peut provenir de défaillances technologiques, de l'interruption des activités, du vol, de la fraude, du défaut de tiers importants, d'erreurs commises par les employés, d'erreurs de traitement et d'exécution, et de renseignements erronés ou incomplets concernant les clients. Le risque lié à l'exploitation peut donner lieu à une perte financière, mais peut aussi entraîner des sanctions réglementaires et porter atteinte à la réputation de CI. Le risque lié à l'exploitation attribuable aux gens et aux processus est atténué au moyen de politiques et de pratiques de gestion des ressources humaines et d'un environnement de contrôle interne efficace. Le risque lié à l'exploitation attribuable aux systèmes et aux services est géré au moyen de contrôles du développement de la technologie et de la gestion du changement ainsi que de procédures améliorées de surveillance des prestataires de services tiers. Bien que CI surveille en permanence son risque lié à l'exploitation, rien ne garantit que les procédures de contrôle interne de CI puissent atténuer tous les risques liés à l'exploitation.

RISQUE LIÉ AUX TIERS

CI s'engage régulièrement dans diverses relations avec des tiers, y compris des entrepreneurs indépendants, des dépositaires, des administrateurs et d'autres fournisseurs de services pour mettre en œuvre certaines transactions et certains services et pour fournir les compétences et l'efficacité qui soutiennent nos activités commerciales et opérationnelles. L'incapacité d'un tiers à respecter ses engagements en matière de services, à traiter les transactions de manière complète et précise, à protéger les informations sensibles des clients ou de la société, à respecter les normes attendues et à disposer de plans adéquats de reprise après sinistre et de continuité des activités pourraient porter atteinte à la réputation de CI, ou avoir pour elle des conséquences négatives d'ordre réglementaire, opérationnel ou financier.

RISQUE LIÉ À LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS

La capacité de CI d'atténuer les répercussions de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, notamment les inondations, les tremblements de terre, les tornades, les incendies, les désordres civils, les guerres, les épidémies et les pandémies, peut avoir une incidence négative sur ses activités et ses résultats financiers. Ces événements pourraient compromettre considérablement la continuité des activités de CI, soit en exacerbant un ou plusieurs des autres risques décrits dans cette section, soit en introduisant de nouveaux risques. CI dispose d'un programme de continuité des activités, qui inclut notamment un plan d'intervention en cas de crise, un plan de continuité des activités et un plan de reprise des technologies. L'équipe de gestion de crise de CI est composée de membres de la haute direction responsables de la confirmation de la situation de crise et de la gestion de celle-ci. En outre, cette équipe est responsable de l'élaboration de la stratégie et de la supervision des plans d'intervention, en plus de s'assurer que des experts en la matière participent aux simulations de crise. CI a mis en place un plan de continuité des activités exhaustif et un plan de reprise des technologies ayant été soumis à des simulations de crise pour parer à toute éventualité de catastrophe. Toutefois, rien ne garantit que ce plan permettra d'atténuer efficacement les répercussions négatives de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, ou d'autres événements semblables, y compris la récente pandémie de COVID-19, sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de CI.

RISQUE LIÉ AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

L'incapacité de CI à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait avoir une incidence négative sur ses activités, ses résultats financiers, le cours de son action et sa réputation.

Au cours de l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière réalisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la direction a déterminé qu'elle n'avait pas conçu et maintenu des contrôles efficaces en ce qui concerne : i) la validation de l'exhaustivité et de l'exactitude des interfaces, des données d'entrée et des informations produites par l'entité utilisées dans l'exécution de divers contrôles; ii) les questions comptables complexes non courantes.

La direction s'est engagée activement dans la mise en œuvre de contrôles conçus pour remédier aux faiblesses significatives relevées au cours de la période de présentation de l'information financière close le 31 décembre 2021. La direction a testé et continue de tester ces contrôles pour s'assurer qu'ils fonctionnent efficacement sur une période suffisamment longue pour conclure qu'ils ont été entièrement corrigés.

Les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permettent pas de prévenir toutes les anomalies. La conception d'un système de contrôles internes est fondée en partie sur certaines hypothèses quant à la probabilité d'événements futurs et rien ne peut garantir qu'un système d'une conception donnée réussira à atteindre les objectifs fixés dans toutes les circonstances possibles. Quoi qu'il en soit, la direction a conçu et mis en œuvre des contrôles afin d'atténuer ce risque dans la mesure du possible.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte lié à l'incapacité d'un tiers de s'acquitter de ses obligations de paiement. CI est exposée au risque que des tiers qui lui doivent de l'argent, des titres ou d'autres actifs ne remplissent pas leurs obligations. Ces tiers comprennent les parties à des transactions, les clients, les agents de compensation, les Bourses, les chambres de compensation et d'autres intermédiaires financiers, ainsi que les émetteurs dont CI détient des titres. Ces tiers peuvent manquer à leurs obligations en raison, notamment, d'une faillite, d'un manque de liquidités, d'une défaillance opérationnelle ou pour d'autres raisons. CI ne court pas de risque important à l'égard d'une contrepartie en particulier. Le risque de crédit est atténué en surveillant régulièrement la solvabilité de chaque contrepartie et, au besoin, en détenant des garanties.

CI est particulièrement exposée au risque de crédit lorsqu'elle consent un prêt à des clients aux fins de l'acquisition de titres sur marge. Les prêts sur marge sont exigibles à vue et garantis par les instruments financiers détenus dans le compte du client. CI est exposée au risque de perte financière si le client omet de déposer la somme visée par un appel sur marge dans le cas où les cours des titres détenus en garantie baissent et que CI ne réussit pas à obtenir une valeur suffisante de la garantie détenue. Le crédit consenti est limité par la réglementation et par la politique de crédit interne de CI.

RISQUE D'ASSURANCE

CI souscrit divers types d'assurance, notamment des cautionnements d'institutions financières, une assurance contre les erreurs et omissions, une assurance responsabilité à l'intention des administrateurs, fiduciaires et membres de sa direction, une assurance responsabilité des agents, une assurance responsabilité commerciale générale et une assurance responsabilité en matière de cybersécurité. La direction évalue la suffisance de la couverture d'assurance de CI sur une base continue. Rien ne garantit qu'une ou des réclamations n'excéderont pas les limites de garantie d'assurance offertes, ni qu'un assureur sera toujours solvable ou demeurera disposé à fournir la couverture avec des limites adéquates ou à un coût raisonnable, ni qu'un assureur ne contestera pas la recevabilité d'une réclamation pour des motifs d'ambiguïté de la police en cause. Un jugement rendu contre CI excédant la garantie offerte pourrait avoir un effet défavorable important sur CI tant en ce qui a trait aux dommages-intérêts accordés qu'en ce qui a trait aux répercussions sur la réputation de CI.

RISQUE LIÉ À L'IMPÔT

CI est exposée à diverses incertitudes relatives à l'interprétation et à l'application des lois fiscales canadiennes. L'Agence du revenu du Canada considère CI Investments comme un dossier important et, par conséquent, en fait la vérification chaque année. Il s'écoule un laps de temps considérable entre la fin d'un exercice et l'achèvement de ces vérifications. Par conséquent, à tout moment, plusieurs exercices peuvent être vérifiés ou redressés. Bien que CI évalue régulièrement quelle sera l'issue probable de ces vérifications afin de statuer sur le caractère adéquat de sa provision pour impôts, rien ne garantit que CI sera en mesure de bien prédire l'issue de ces vérifications. Si les administrations fiscales étaient en désaccord avec l'application de ces lois fiscales par CI, la rentabilité et les flux de trésorerie de CI pourraient subir une incidence défavorable.

CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2023, CI avait 167 640 863 actions en circulation.

Régime incitatif d'options sur actions à l'intention des employés : Au 30 juin 2023, 0,5 million d'options d'achat d'actions étaient en cours, desquelles 0,2 million pouvaient être exercées à un prix de 18,99 \$ l'option.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI ») : Au 30 juin 2023, 1 785 104 UATI étaient en cours.

Régime d'unités d'actions différées (« UAD ») : Au 30 juin 2023, 80 707 UAD étaient en cours.

Pour plus de renseignements sur les régimes ci-dessus, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit présente un sommaire des obligations contractuelles de CI au 30 juin 2023.

TABLEAU 19 : PAIEMENTS À VERSER PAR EXERCICE

<i>(en millions de dollars)</i>	Total	Un an ou moins	2	3	4	5	Plus de 5 ans
Dette à long terme	3 152,9	—	138,9	400,0	—	149,9	2 464,1
Actions privilégiées	1 359,7	1 359,7	—	—	—	—	—
Contrats de location	365,3	35,1	35,2	35,6	34,6	32,6	192,2
Contrepartie différée	202,8	162,2	40,6	—	—	—	—
Contrepartie éventuelle	286,9	230,3	49,2	7,4	—	—	—
Option de vente	51,2	26,5	23,3	—	—	1,4	—
Total	5 418,8	1 813,8	287,2	443,0	34,6	183,9	2 656,3

Le passif de CI comprend des passifs au titre des parts de CIPW de 213,3 millions de dollars, lesquels n'ont pas de date d'échéance fixe. À la cessation d'emploi ou des services fournis par un associé de CIPW, CIPW achètera toutes les parts dont les droits ont été acquis détenues par l'associé. À partir du troisième anniversaire de l'entrée en fonction d'un associé, celui-ci peut demander des liquidités pour les parts dont les droits ont été acquis (sous réserve de certains plafonds, de limites de volume, d'ajustements finaux et de récupérations).

En mai 2023, CI US a émis des actions privilégiées à l'intention de certains investisseurs pour un produit brut de 1,3 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars américains). En raison des conditions de liquidité des actions privilégiées, y compris l'obligation pour CI US d'émettre, dans certaines circonstances, un nombre variable d'actions ordinaires en règlement du prix équivalant à un rendement fixe, les actions privilégiées ont été classées en tant que passif. CI a comptabilisé initialement les actions privilégiées à leur juste valeur, qui correspond au produit brut. Comme les actions privilégiées comprennent certaines caractéristiques incorporées qui pourraient par ailleurs être admissibles à titre de dérivés incorporés, CI a choisi de désigner les actions privilégiées à la juste valeur par le biais du résultat net et réévaluera ultérieurement les actions privilégiées à leur juste valeur chaque date de clôture. Les variations du risque de crédit propre de la société pourraient se répercuter sur la juste valeur des actions privilégiées évaluée du point de vue d'un intervenant du marché, et ces variations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat. CI US n'a pas déclaré ni versé de dividendes au cours des six mois clos le 30 juin 2023.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2023 ont été préparés selon les IFRS. Les principales méthodes comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés de 2022. La note 2 présente une analyse de la méthode retenue pour comptabiliser les acquisitions d'entreprises. La note 4 présente une analyse du montant recouvrable au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles de CI par rapport à leur valeur comptable. Des renseignements sur les actions privilégiées convertibles émises en lien avec la vente par CI de 20 % de ses activités aux États-Unis figurent à la note 5.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Les arrangements hors bilan de CI comprennent des garanties de prêt auprès de différentes banques tierces. Aucun autre arrangement hors bilan important n'a été conclu. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de 2022 pour plus de renseignements.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le chef de la direction et le chef des finances de la société, ainsi que la direction, sont responsables de concevoir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de CI (au sens donné à ces termes dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des autorités canadiennes en valeurs mobilières) pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la société leur a été communiquée ;
- l'information qui doit être présentée dans les documents d'information de la société est comptabilisée, traitée, condensée et communiquée dans les délais prescrits par cette législation en valeurs mobilières ;
- l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et processus de communication de l'information ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. Pour faire cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont utilisé les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO).

Au cours de l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière réalisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la direction a déterminé qu'elle n'avait pas conçu et maintenu des contrôles efficaces en ce qui concerne : i) la validation de l'exhaustivité et de l'exactitude des interfaces, des données d'entrée et des informations produites par l'entité (« IPE ») utilisées dans l'exécution de divers contrôles; ii) les questions comptables complexes non courantes.

État des mesures correctives de la direction

La direction s'est engagée activement dans la mise en œuvre de mesures correctives pour remédier aux faiblesses significatives susmentionnées qui ont été relevées, y compris l'élaboration d'un plan de mesures correctives au début de 2022 et la réalisation d'investissements additionnels dans les ressources et les systèmes au cours de la dernière année.

Les mesures de remédiation prises par la société comprennent ce qui suit :

- Faire appel aux services de conseillers externes pour aider à la comptabilisation des nouvelles transactions et des faits nouveaux et à la communication de l'information sur ceux-ci, et pour en faire l'examen.
- Mettre en œuvre des processus d'examen par la direction pour veiller à l'exhaustivité et à l'exactitude des analyses comptables des conseillers externes.
- Mettre en œuvre les processus requis à l'appui de l'identification et de la comptabilisation des transactions complexes non courantes et de la communication de l'information sur celles-ci.
- Améliorer et restructurer les ressources du service de comptabilité et d'information financière pour renforcer la supervision des questions comptables complexes non courantes.
- Identifier et tester les données d'entrée, les interfaces et les rapports aux fins des principaux contrôles qui ont une incidence significative sur la présentation de l'information financière de la société.

La direction a corrigé la conception des contrôles à l'égard des questions comptables complexes non courantes et continue de tester ces contrôles pour s'assurer qu'ils fonctionnent efficacement sur une période suffisamment longue pour conclure qu'ils ont été entièrement corrigés. En ce qui a trait à la validation de l'exhaustivité et de l'exactitude des interfaces, des données d'entrée et des IPE, la majeure partie des points de données ont été entièrement testés et documentés, et aucun problème important n'a été relevé. La direction a l'intention d'apporter des mesures correctives à l'égard du reste des IPE d'ici le 31 décembre 2023.

Le chef de la direction et le chef des finances ne s'attendent pas à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière permettent de prévenir toutes les anomalies. La conception d'un système de contrôles internes est fondée en partie sur certaines hypothèses quant à la probabilité d'événements futurs et rien ne peut garantir qu'un système d'une conception donnée réussira à atteindre les objectifs fixés dans toutes les circonstances possibles. Quoiqu'il en soit, la direction a conçu et mis en œuvre des contrôles afin d'atténuer ce risque dans la mesure du possible.

La direction a conclu que les états financiers consolidés non audités de la société au 30 juin 2023 et pour les six mois clos à cette date donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de la variation de ses capitaux propres et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2023, aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

De plus amples renseignements sur CI, y compris les plus récents états financiers annuels audités, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de CI à l'adresse www.cifinancial.com. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

États financiers consolidés résumés intermédiaires

(non audité)

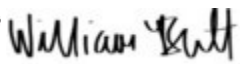
Pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023

CI FINANCIAL CORP.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

	Au 30 juin 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	240 496	153 620
Fonds de clients et fonds en fiducie en dépôt	1 067 714	1 306 595
Placements (note 9)	37 701	40 448
Créances clients et charges payées d'avance (note 2)	359 795	298 778
Impôts sur le résultat à recevoir	18 536	33 989
Total des actifs courants	1 724 242	1 833 430
Immobilisations, montant net (note 2)	64 802	55 587
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 2)	132 643	139 422
Immobilisations incorporelles (note 2)	7 454 253	7 227 700
Impôts différés	70 382	54 415
Autres actifs (note 2)	309 840	397 804
Total de l'actif	9 756 162	9 708 358
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 2)	330 027	293 246
Tranche courante des provisions et autres passifs financiers (notes 2 et 4)	633 208	502 746
Dividendes à payer (note 8)	60 351	66 426
Fonds de clients et fonds en fiducie à payer	1 073 918	1 312 640
Impôts sur le résultat à payer	16 064	3 044
Passifs au titre des parts de CIPW (notes 2 et 6)	940 948	765 959
Actions privilégiées (note 5)	1 359 750	—
Tranche courante de la dette à long terme (note 3)	—	320 000
Tranche courante des obligations locatives (note 2)	22 627	23 994
Total des passifs courants	4 436 893	3 288 055
Dette à long terme (note 3)	3 131 528	3 896 214
Provisions et autres passifs financiers (notes 2 et 4)	161 572	270 567
Impôts différés	481 669	480 500
Obligations locatives (note 2)	149 482	149 360
Total du passif	8 361 144	8 084 696
Capitaux propres		
Capital social (note 7 a))	1 551 851	1 706 880
Capital apporté	37 203	30 239
Déficit	(213 059)	(160 572)
Cumul des autres éléments du résultat global	7 226	33 224
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	1 383 221	1 609 771
Participations ne donnant pas le contrôle	11 797	13 891
Total des capitaux propres	1 395 018	1 623 662
Total du passif et des capitaux propres	9 756 162	9 708 358
<i>(Voir les notes des états financiers consolidés)</i>		

Au nom du conseil d'administration :



 William T. Holland William Butt
 Administrateur Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT ET DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Pour les trois mois clos les 30 juin

	2023	2022
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	\$	\$
PRODUITS		
Honoraires de gestion d'actifs au Canada	375 835	404 279
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(114 874)	(123 952)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	260 961	280 327
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	144 092	130 103
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	216 759	168 949
Autres produits	31 326	21 210
Profits (pertes) de change	36 462	(32 864)
Autres profits (pertes) (note 2)	86 483	(1 069)
Total des produits nets	776 083	566 656
CHARGES		
Charges de vente et d'administration (notes 4 et 6)	345 904	238 039
Honoraires des conseillers et des courtiers	108 175	99 711
Intérêts, y compris sur les contrats de location-financement (notes 2 et 3)	46 137	36 235
Amortissement (note 12)	13 330	11 909
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	33 077	27 436
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	55 783	4 587
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 4)	15 249	(74 977)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées (note 5)	35 000	—
Autres charges	10 949	4 712
Total des charges	663 604	347 652
Résultat avant impôts sur le résultat	112 479	219 004
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat		
Exigibles	65 149	46 835
Différés	(4 048)	13 901
	61 101	60 736
Résultat net pour la période	51 378	158 268
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	425	2 057
Résultat net attribuable aux actionnaires	50 953	156 211
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires (note 7 e))	0,28 \$	0,82 \$
Résultat dilué par action attribuable aux actionnaires (note 7 e))	0,28 \$	0,81 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Écarts de conversion des établissements à l'étranger	(23 530)	17 662
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(23 530)	17 662
Résultat global pour la période	27 848	175 930
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	58	2 996
Résultat global attribuable aux actionnaires	27 790	172 934
<i>(Voir les notes des états financiers consolidés)</i>		

ÉTATS DU RÉSULTAT ET DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Pour les six mois clos les 30 juin

	2023	2022
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	\$	\$
PRODUITS		
Honoraires de gestion d'actifs au Canada	753 500	841 902
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(230 770)	(259 241)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	522 730	582 661
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	285 625	268 349
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	418 097	333 427
Autres produits	63 646	42 856
Profits (pertes) de change	38 216	(21 395)
Autres profits (pertes)	85 594	(5 493)
Total des produits nets	1 413 908	1 200 405
CHARGES		
Charges de vente et d'administration <i>(notes 4 et 6)</i>	650 502	497 300
Honoraires des conseillers et des courtiers	215 997	206 619
Intérêts, y compris sur les contrats de location-financement <i>(notes 2 et 3)</i>	93 316	72 111
Amortissement <i>(note 12)</i>	26 227	23 285
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	64 422	51 519
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	69 957	8 387
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle <i>(note 4)</i>	68 755	(71 889)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées <i>(note 5)</i>	35 000	—
Autres charges	22 456	8 310
Total des charges	1 246 632	795 642
Résultat avant impôts sur le résultat	167 276	404 763
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat		
Exigibles	104 218	94 576
Différés	(18 475)	14 412
	85 743	108 988
Résultat net pour la période	81 533	295 775
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	610	1 418
Résultat net attribuable aux actionnaires	80 923	294 357
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires <i>(note 7 e))</i>	0,45 \$	1,52 \$
Résultat dilué par action attribuable aux actionnaires <i>(note 7 e))</i>	0,44 \$	1,51 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Écarts de conversion des établissements à l'étranger	(26 397)	10 941
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(26 397)	10 941
Résultat global pour la période	55 136	306 716
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	211	1 944
Résultat global attribuable aux actionnaires	54 925	304 772
<i>(Voir les notes des états financiers consolidés)</i>		

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Pour les six mois clos les 30 juin

	Capital social (note 7 a))	Capital apporté	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023	1 706 880	30 239	(160 572)	33 224	1 609 771	13 891	1 623 662
Résultat global	—	—	80 923	(25 998)	54 925	211	55 136
Dividendes déclarés (note 8)	—	—	(60 351)	—	(60 351)	—	(60 351)
Rachat d'actions, déduction faite des impôts	(155 715)	—	(73 059)	—	(228 774)	—	(228 774)
Regroupement d'entreprises et acquisition de participations minoritaires (note 2)	—	—	—	—	—	(32)	(32)
Émission de capital social en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des impôts	686	(686)	—	—	—	—	—
Charge de rémunération en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des impôts	—	7 650	—	—	7 650	—	7 650
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	(2 273)	(2 273)
Variation au cours de la période	(155 029)	6 964	(52 487)	(25 998)	(226 550)	(2 094)	(228 644)
Solde au 30 juin 2023	1 551 851	37 203	(213 059)	7 226	1 383 221	11 797	1 395 018
Solde au 1^{er} janvier 2022	1 810 153	28 368	(226 715)	(23 289)	1 588 517	27 123	1 615 640
Résultat global	—	—	294 357	10 415	304 772	1 944	306 716
Dividendes déclarés (note 8)	—	—	(67 241)	—	(67 241)	—	(67 241)
Rachat d'actions, déduction faite des impôts	(70 260)	—	(72 412)	—	(142 672)	—	(142 672)
Regroupement d'entreprises et acquisition de participations minoritaires (note 2)	—	—	(171)	245	74	3 831	3 905
Émission de capital social dans le cadre de regroupements d'entreprises, déduction faite des coûts de transaction et des impôts (notes 2 et 6)	1 500	—	—	—	1 500	—	1 500
Émission de capital social en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des impôts	983	(983)	—	—	—	—	—
Charge de rémunération en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des impôts	—	7 989	—	—	7 989	—	7 989
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	(2 837)	(2 837)
Variation au cours de la période	(67 777)	7 006	154 533	10 660	104 422	2 938	107 360
Solde au 30 juin 2022	1 742 376	35 374	(72 182)	(12 629)	1 692 939	30 061	1 723 000

(Voir les notes des états financiers consolidés)

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Pour les trois mois clos les 30 juin

	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (*)		
Résultat net pour la période	51 378	158 268
Ajouter (déduire) les éléments sans effet de trésorerie		
Autres profits (pertes)	(86 483)	1 069
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 4)	15 249	(74 977)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées (note 5)	35 000	—
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération (notes 4 et 6)	812	670
Amortissement des garanties de prêts	(1 762)	—
Comptabilisation des droits acquis sans effet de trésorerie sur passifs au titre des parts de CIPW (note 6)	63 096	(3 420)
Rémunération fondée sur des actions	6 889	6 325
Résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	(996)	—
Amortissement des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1 404	—
Amortissement (note 12)	13 330	11 909
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	33 077	27 436
Impôts différés	(4 048)	13 901
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation nette des actifs et passifs d'exploitation	126 946	141 181
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	14 979	22 929
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	141 925	164 110
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Trésorerie versée pour régler des passifs liés aux acquisitions (note 4)	(170 508)	(38 626)
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise (note 2)	(41 557)	(155 828)
Produit de la vente de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (note 2)	130 458	—
Achats de placements	(172)	(78)
Produit de la vente de placements	22	71
Acquisitions d'immobilisations	(6 910)	(5 553)
Diminution (augmentation) des autres actifs	(14 870)	13 287
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(4 533)	(2 713)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(108 070)	(189 440)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de dette à long terme	(298 000)	—
Émission de dette à long terme	—	85 000
Rachat de dette à long terme	(694 671)	—
Rachat de capital social	(228 774)	(59 248)
Paiements liés aux obligations locatives	(6 352)	(5 110)
Émission de passifs au titre des parts de CIPW, déduction faite des rachats (note 6)	(18 187)	9 577
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(1 750)	(1 348)
Dividendes versés aux actionnaires (note 8)	(32 895)	(34 748)
Émission d'actions privilégiées (note 5)	1 350 300	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	69 671	(5 877)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	103 526	(31 207)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	136 970	186 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	240 496	154 844
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
(*) Les éléments suivants sont compris dans les activités d'exploitation :		
Intérêts payés	73 899	55 574
Impôts sur le résultat payés	33 909	54 951
(Voir les notes des états financiers consolidés)		

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Pour les six mois clos les 30 juin

	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (*)		
Résultat net pour la période	81 533	295 775
Ajouter (déduire) les éléments sans effet de trésorerie		
Autres (profits) pertes	(85 594)	5 493
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 4)	68 755	(71 889)
Variation de la juste valeur des actions privilégiées (note 5)	35 000	—
Contrepartie éventuelle comptabilisée à titre de rémunération (notes 4 et 6)	2 515	18 880
Amortissement des garanties de prêts	(2 016)	—
Comptabilisation des droits acquis sans effet de trésorerie sur passifs au titre des parts de CIPW (note 6)	92 064	506
Rémunération fondée sur des actions	10 443	10 861
Résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence	(5 782)	—
Amortissement des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	3 460	—
Amortissement (note 12)	26 227	23 285
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	64 422	51 519
Impôts différés	(18 475)	14 412
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation nette des actifs et passifs d'exploitation	272 552	348 842
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	12 762	(29 926)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	285 314	318 916
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Trésorerie versée pour régler des passifs liés aux acquisitions (note 4)	(245 484)	(56 914)
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise (note 2)	(48 665)	(161 557)
Produit de la vente de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence (note 2)	130 458	—
Achats de placements	(814)	(108)
Produit de la vente de placements	26	94 730
Acquisitions d'immobilisations	(16 030)	(8 864)
Diminution (augmentation) des autres actifs	(18 081)	15 435
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(7 637)	(4 277)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(206 227)	(121 555)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de dette à long terme	(618 000)	(297 500)
Émission de dette à long terme	298 000	165 000
Rachat de dette à long terme	(694 671)	—
Rachat de capital social	(228 774)	(150 286)
Paiements liés aux obligations locatives	(12 702)	(10 320)
Émission de passifs au titre des parts de CIPW, déduction faite des rachats (note 6)	(17 664)	92 906
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(2 273)	(2 837)
Dividendes versés aux actionnaires (note 8)	(66 426)	(70 259)
Émission d'actions privilégiées (note 5)	1 350 300	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7 790	(273 296)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	86 877	(75 935)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	153 619	230 779
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	240 496	154 844
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
(*) Les éléments suivants sont compris dans les activités d'exploitation :		
Intérêts payés	94 184	65 239
Impôts sur le résultat payés	74 035	107 228

(Voir les notes des états financiers consolidés)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

CI Financial Corp. (« CI ») est une société cotée en Bourse (TSX : CIX) constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario, et son siège social et établissement principal est situé au 15, York Street, Toronto, Ontario.

Le principal secteur d'activité de CI est la gestion et la distribution d'une vaste gamme de produits et services financiers, y compris les fonds communs de placement, les fonds distincts, les fonds négociés en Bourse, la planification financière, les assurances, les conseils en placement, la gestion de patrimoine et la planification successorale.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de CI ont été dressés selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été autorisée par le conseil d'administration de CI le 9 août 2023.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de CI ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés sur la base de la continuité de l'exploitation. La monnaie de présentation de CI est le dollar canadien, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle de CI. Les notes présentées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne comprennent généralement que les transactions et les changements importants survenus depuis la dernière fin d'exercice de CI et n'incluent pas toutes les informations requises par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») aux fins des états financiers annuels. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes de ces derniers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de CI et de ses filiales sur une base consolidée après élimination des transactions et soldes intersociétés. Les filiales sont des entités sous le contrôle de CI lorsque CI détient le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger les politiques financières et d'exploitation d'une entité, lorsqu'elle est exposée à des rendements variables de ses activités et qu'elle peut exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Voici les principales filiales de CI :

- Les filiales canadiennes entièrement détenues de CI incluent CI Investments Inc. (« CI Investments »), Gestion de patrimoine Assante (Canada) ltée (« GPA » ou « Assante »), CI Services d'investissement Inc. (« CI Services d'investissement »), Northwood Family Office Ltd. (« Northwood »), Wealthbar Financial Services Inc. (« Wealthbar »), CI Conseil Privé S.E.C., et leurs filiales respectives. CI détient une participation donnant le contrôle dans Marret Asset Management Inc. (« Marret ») et Aligned Capital Distributions Inc. (« Aligned »), ainsi que leurs filiales respectives.
- Les filiales américaines contrôlées par CI incluent CI US Holdings Inc. (« CI États-Unis ») et Segall Bryant and Hamil, LLC. CI États-Unis détient une participation donnant le contrôle dans CIPW Holdings LLC (« CIPW ») CI, CI Private Wealth, LLC et des filiales, incluant Avalon Advisors, LLC, Balasa Dinverno Foltz LLC, Barrett Asset Management, LLC, Bowling Portfolio Management LLC, Brightworth, LLC, Budros, Ruhlin & Roe, Inc., Dowling & Yahnke, LLC, Doyle Wealth Management, Columbia Pacific Wealth Management, Corient Capital Partners, LLC (« Corient »), Galapagos Partners L.P. (« Galapagos »), Gofen and Glossberg, LLC, Inverness Counsel, LLC (« Inverness »), KORE Private Wealth, LLC (« KORE »), La Ferla Group LLC, Matrix Capital Advisors, LLC, McCutchen Group LLC, OCM Capital Partners LLC (« OCM »), Portola Partners Group, Radnor Financial Advisors (« Radnor »), Regent Atlantic Capital, LLC (« Regent »), RGT Wealth Advisors, LLC, Surevest LLC, Stavis & Cohen Financial, LLC, R.H. Bluestein & Co. et The Roosevelt Investment Group, Inc., ainsi que leurs filiales respectives (collectivement, les « conseillers en placement inscrits aux États-Unis »).
- CI détient une participation donnant le contrôle dans sa filiale australienne GSFM Pty Limited (« GSFM ») et ses filiales.
- Pour les filiales Marret et OCM, dans lesquelles CI détient une participation donnant le contrôle, une participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée aux états du résultat et du résultat global consolidés afin de rendre compte de la quote-part du résultat et du résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle, et une participation ne donnant pas le contrôle est comptabilisée aux états de la situation financière consolidés afin de refléter la quote-part des actifs nets attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle. Pour les autres filiales dans lesquelles CI détient une participation donnant le contrôle, il peut exister des options de vente et d'achat ou d'autres conventions d'échange en ce qui a trait à la participation minoritaire restante dans les entreprises acquises. CI considère la participation ne donnant pas le contrôle comme ayant été acquise et consolide la totalité du résultat et du résultat global aux états du résultat et du résultat global consolidés, et comptabilise un passif correspondant relativement à la valeur actualisée du montant pouvant être requis pour payer les détenteurs de participations minoritaires aux termes des arrangements d'options de vente.
- CI détient une participation ne donnant pas le contrôle dans The Cabana Group, LLC (« Cabana »), GLASfunds, LLC (« GLASfunds ») et Columbia Pacific Advisors, LLC (« CPA ») qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Avec prise d'effet le 31 mars 2023, CI a cessé de comptabiliser sa participation dans Congress selon la méthode de la mise en équivalence, comme il est mentionné à la note 2.
- CI détient une coentreprise avec Axia Real Assets LP (« Axia ») qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Aux présentes, CI et ses filiales sont appelées CI.

CI évalue les instruments de financement émis par ses filiales et détenus par des investisseurs externes pour déterminer si ces instruments ont une incidence sur la consolidation par CI de ses filiales. Si CI continue de contrôler et de consolider la filiale, elle doit déterminer s'il est approprié de classer ces instruments à titre de capitaux propres ou de passifs. Les passifs correspondent à des instruments qui constituent pour CI une obligation de livrer de la trésorerie, d'autres actifs financiers ou un nombre variable d'actions qui sont hors du contrôle de CI. Les instruments de capitaux propres sont classés à titre de participations ne donnant pas le contrôle et une partie du résultat de la filiale égale à la participation ou à la priorité en cas de liquidation, s'il en existe une et que le montant est plus élevé que celui de la participation dans l'instrument, leur est attribuée.

2. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET CESSIONS

Acquisitions – six mois clos le 30 juin 2023

Gestion de patrimoine au Canada

Le 14 février 2023, CI a conclu le rachat de Scola Holdings Inc. La juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris et les résultats d'exploitation ont été consolidés à compter de la date de la transaction et sont inclus dans le secteur de la gestion de patrimoine au Canada.

Gestion de patrimoine aux États-Unis

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, CI a conclu l'acquisition d'Avalon Advisors, LLC (« Avalon ») et de La Ferla Group LLC (« La Ferla »). La juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris et les résultats d'exploitation ont été consolidés à compter de la date de la transaction et sont inclus dans le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Les détails des actifs nets acquis au cours des six mois clos le 30 juin 2023, selon leur juste valeur, figurent ci-dessous :

	Gestion de patrimoine aux États-Unis	Gestion de patrimoine au Canada	Total
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 604	24	8 628
Créances clients et charges payées d'avance	17 087	281	17 368
Immobilisations	481	—	481
Actifs au titre de droits d'utilisation	233	—	233
Immobilisations incorporelles	133 872	4 525	138 397
Autres actifs	1 909	—	1 909
Dettes fournisseurs et charges à payer	(17 121)	(306)	(17 427)
Obligations locatives	(233)	—	(233)
Juste valeur des actifs nets identifiables	144 832	4 524	149 356
Goodwill à l'acquisition	235 954	3 859	239 813
Total des coûts liés à l'acquisition	380 786	8 383	389 169
Contrepartie en espèces	50 161	7 108	57 269
Passifs au titre des parts de CIPW	115 618	—	115 618
Provisions pour autres passifs, y compris le passif au titre des actions rachetables	215 007	1 275	216 282
	380 786	8 383	389 169

Les entreprises acquises en 2023 ont contribué à hauteur de 10 316 \$ aux produits nets et à hauteur de 3 625 \$ au résultat net de CI au cours des six mois clos le 30 juin 2023. Si les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2023, les produits nets et le résultat net consolidés pro forma pour les six mois clos le 30 juin 2023 se seraient établis respectivement à 1 433 077 \$ et 87 423 \$.

Les immobilisations incorporelles comprennent des contrats d'administration des fonds d'une juste valeur de 138 397 \$ et d'une durée d'utilité déterminée de 12 ans. Un goodwill de 235 954 \$ lié aux conseillers en placements inscrits aux États-Unis est déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

La contrepartie versée pour une acquisition réalisée dans le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis comprend une catégorie d'actions rachetables d'une filiale de CI (le « passif au titre des actions rachetables »). Le passif au titre des actions rachetables peut être racheté au gré des vendeurs sous forme d'un nombre variable d'actions de CI. La valeur de rachat du passif au titre des actions rachetables est déterminée comme étant une partie du prix d'acquisition de la société de services consultatifs en placement inscrite aux États-Unis majorée des intérêts courus jusqu'à ce que les actions soient converties ou rachetées. CI peut, à son gré, racheter le passif au titre des actions rachetables au comptant à un montant correspondant au capital impayé, plus les intérêts courus. CI a initialement comptabilisé le passif au titre des actions rachetables au montant en capital initial de ces actions, soit 212 624 \$. Pour les six mois clos le 30 juin 2023, une charge d'intérêts de 2 152 \$ a été comptabilisée dans le passif au titre des actions rachetables. Voir la note 4 pour plus de précisions sur le coût amorti.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Les conventions d'acquisition prévoient des contreparties éventuelles et différées. Une contrepartie différée de 1 276 \$ doit être payée dans un délai de un an à compter de la date d'acquisition. Une contrepartie éventuelle de 2 382 \$ est payable en espèces dans un délai de un an à trois ans à compter de la date d'acquisition, si certaines cibles financières sont atteintes en fonction du BAIIA ou des produits des activités ordinaires. La note 4 contient des précisions sur le montant comptabilisé.

La répartition des prix d'acquisition est considérée comme provisoire, et des ajustements peuvent y être apportés au cours de la période d'évaluation, qui ne dépassera pas 12 mois suivant la date d'acquisition, à mesure que CI termine son estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, y compris l'évaluation des immobilisations incorporelles.

Cession de participation minoritaire – six mois clos le 30 juin 2023

Le 27 avril 2023, CI a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de sa participation minoritaire dans Congress Wealth Management, LLC (« Congress »), qui a été clôturée le 30 juin 2023. CI a réalisé un profit à la vente de 70 343 \$ qui est comptabilisé dans les autres profits (pertes).

Acquisitions – exercice clos le 31 décembre 2022

Gestion de patrimoine au Canada

Le 1^{er} avril 2022, CI a conclu l'acquisition de la totalité de Northwood Family Office Ltd., un bureau de gestion de patrimoine plurifamilial canadien. La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et les résultats d'exploitation ont été consolidés à compter de la date de la transaction et sont inclus dans le secteur de la gestion de patrimoine au Canada.

Gestion de patrimoine aux États-Unis

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, CI a réalisé les acquisitions suivantes :

- Corient Capital Partners, LLC
- Galapagos Partners L.P.
- Acquisition par OCM des actifs de FundX Investments Group LLC
- Inverness Counsel, LLC
- Kore Private Wealth, LLC
- Eaton Vance WaterOak Advisors, LLC

Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris et les résultats d'exploitation ont été consolidés à compter de la date de la transaction et sont inclus dans le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis.

CI évalue chaque acquisition pour déterminer si elle est considérée comme significative et doit être présentée sur une base individuelle. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, compte tenu de facteurs quantitatifs et qualitatifs, CI a déterminé que la présentation séparée des acquisitions individuelles n'était pas nécessaire.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Les détails des actifs nets acquis au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, selon leur juste valeur, figurent ci-dessous :

	Gestion de patrimoine aux États-Unis	Gestion de patrimoine au Canada	Total
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 707	248	2 955
Créances clients et charges payées d'avance	33 530	5 238	38 768
Immobilisations	979	226	1 205
Actifs au titre de droits d'utilisation	15 016	393	15 409
Impôts différés	(2 203)	(6 512)	(8 715)
Immobilisations incorporelles	256 808	24 572	281 380
Autres actifs	210	834	1 044
Dettes fournisseurs et charges à payer	(2 938)	(4 257)	(7 195)
Provisions pour autres passifs	—	(604)	(604)
Obligations locatives	(15 016)	(436)	(15 452)
Juste valeur des actifs nets identifiables	289 093	19 702	308 795
Goodwill à l'acquisition	644 711	50 086	694 797
Participations ne donnant pas le contrôle	9 051	—	9 051
Total des coûts liés à l'acquisition	942 855	69 788	1 012 643
Contrepartie en espèces	423 433	51 983	475 416
Contrepartie en actions	452	1 500	1 952
Passifs au titre des parts de CIPW	135 132	6 817	141 949
Apports des participations ne donnant pas le contrôle	3 049	—	3 049
Provisions pour autres passifs	380 789	9 488	390 277
	942 855	69 788	1 012 643

Les entreprises acquises en 2022 ont contribué à hauteur de 66 310 \$ aux produits nets et de 16 464 \$ au résultat net de CI pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Si les acquisitions étaient survenues le 1^{er} janvier 2022, les produits nets et le résultat net consolidés pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se seraient établis respectivement à 2 430 275 \$ et 340 955 \$.

Les immobilisations incorporelles comprennent des contrats d'administration des fonds d'une juste valeur de 285 996 \$ et d'une durée d'utilité déterminée de 12 ans. De plus, CI a finalisé la répartition des prix d'acquisition pour les acquisitions réalisées en 2021, ce qui a entraîné un ajustement de la juste valeur des contrats à durée d'utilité indéterminée de (4 616) \$. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Un goodwill de 644 711 \$ lié aux conseillers en placements inscrits aux États-Unis est déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

Les conventions d'acquisition prévoient des contreparties éventuelles et différées. Une contrepartie différée de 327 232 \$ doit être payée dans un délai de 180 jours à deux ans à compter de la date d'acquisition. Une contrepartie éventuelle de 63 045 \$ est payable en espèces dans un délai d'un an à trois ans à compter de la date d'acquisition, si certaines cibles financières sont atteintes en fonction du BAIIA ou des produits des activités ordinaires. Certaines conventions d'acquisition prévoient également une contrepartie éventuelle devant être payée dans un délai d'un an à trois ans à compter de la date d'acquisition, comptabilisée à titre de rémunération et inscrite dans les charges de vente et d'administration. Des détails sur le montant comptabilisé figurent à la note 4.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Certaines répartitions des prix d'acquisition sont considérées comme provisoires, et des ajustements peuvent y être apportés au cours de la période d'évaluation, qui ne dépassera pas 12 mois suivant la date d'acquisition, à mesure que CI termine son estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, y compris l'évaluation des immobilisations incorporelles.

3. DETTE À LONG TERME

La dette à long terme se compose de ce qui suit :

				Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
				\$	\$
Facilité de crédit					
Emprunt à taux préférentiel				—	320 000
				—	320 000
Capital des débetures	Taux d'intérêt	Date d'émission	Date d'échéance		
63 millions de dollars	3,215 %	22 juillet 2019	22 juillet 2024	62 057	300 636
76 millions de dollars	3,759 %	26 mai 2020	26 mai 2025	75 092	448 684
400 millions de dollars	7,000 %	2 décembre 2022	2 décembre 2025	398 117	398 050
150 millions de dollars	3,904 %	27 septembre 2017	27 septembre 2027	149 178	249 178
960 millions de dollars américains	3,200 %	17 décembre 2020	17 décembre 2030	1 266 623	1 293 467
900 millions de dollars américains	4,100 %	2 juin 2021	15 juin 2051	1 180 461	1 206 199
				3 131 528	3 896 214
Dette à long terme				3 131 528	4 216 214
Tranche courante de la dette à long terme				—	320 000

FACILITÉ DE CRÉDIT

Le 11 mai 2023, CI a modifié la facilité de crédit qu'elle a contractée auprès de quatre banques canadiennes, afin de permettre l'émission d'actions privilégiées, comme il est précisé à la note 5. CI a volontairement réduit l'ampleur de la facilité, la faisant passer de 600 000 \$ de dollars à 450 000 \$, et le solde est exigible à l'échéance le 27 mai 2024. CI respectait les clauses restrictives financières de sa facilité de crédit, qui exigent que le ratio endettement/BAIIA annualisé demeure inférieur à 4,75:1 jusqu'au 30 décembre 2023, puis inférieur à 4,50:1 par la suite. En outre, la facilité modifiée est assortie de certaines autres clauses qui imposent des restrictions, notamment en ce qui concerne les acquisitions et les autres utilisations de la trésorerie. Rien ne garantit que CI pourra obtenir dans l'avenir des emprunts ou du financement par capitaux propres ni qu'il lui sera possible de le faire selon des modalités acceptables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

DÉBENTURES ET BILLETS

Rachats

Le 11 mai 2023, CI a annoncé une offre de rachat au comptant, en trois offres distinctes, d'un montant en capital global cible de ses débentures arrivant à échéance en 2024, en 2025 et en 2027. CI a racheté les trois débentures d'un montant en capital de 713 millions de dollars à un prix moyen de 102,271 \$ et a comptabilisé un profit de 16 185 \$ dans les autres profits (pertes).

Les détails sur les débentures rachetées au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 figurent ci-dessous :

Taux d'intérêt	Date d'émission	Date d'échéance	Montant en capital	Prix moyen	Profit \$
3,215 %	22 juillet 2019	22 juillet 2024	239 millions de dollars	101,989	4 750
3,759 %	26 mai 2020	26 mai 2025	374 millions de dollars	101,561	5 833
3,904 %	27 septembre 2017	27 septembre 2027	100 millions de dollars	105,597	5 602
			713 millions de dollars		16 185

Émissions

Le 2 décembre 2022, CI a réalisé le placement de débentures d'un capital de 400 000 \$ échéant le 2 décembre 2025 (les « débentures de décembre 2025 »). Les débentures de décembre 2025 portent intérêt à un taux de 7,00 %, payable semestriellement à terme échu. Le produit, déduction faite des coûts de transaction, a servi au remboursement d'emprunts aux termes de la facilité de crédit et à des besoins généraux de la société.

CI peut, à son gré, racheter les débentures 2024, les débentures de mai 2025, les débentures de décembre 2025 et les débentures 2027, en totalité ou en partie, de temps à autre, en donnant aux détenteurs inscrits un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours, au prix de rachat correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de respectivement 44,5 points de base, 84,0 points de base, 83,5 points de base et 44,5 points de base, ou à la valeur nominale, si elle est plus élevée. CI peut également, à son gré, racheter les billets 2030 et les billets 2051 en totalité ou en partie, de temps à autre, au prix de rachat correspondant à 100 % du capital des billets à racheter ou au taux des bons du Trésor majoré de respectivement 35,0 points de base et 30,0 points base, s'il est plus élevé. CI considère ces options de rachat anticipé incorporées comme étant étroitement liées aux débentures, si bien qu'elles ne sont pas comptabilisées séparément à titre de dérivés.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle de CI et du rabaissement simultané, par deux des trois agences de notation, de la notation des débentures en deçà de la catégorie de première qualité, c'est-à-dire en deçà de BBB- par Standard & Poor's, de BBB (faible) par DBRS Limited et de Baa3 par Moody's Investor Service, Inc., CI sera tenue de déposer une offre de rachat visant la totalité ou, au gré de chaque détenteur, une tranche des débentures de chaque détenteur à un prix de rachat payable au comptant correspondant à 101 % du capital impayé des débentures et des billets, plus les intérêts courus et à payer, jusqu'à la date du rachat. En outre, dans le cas des billets 2030, si certaines modifications devaient être apportées aux retenues fiscales canadiennes, CI pourra racheter les billets, en totalité ou en partie, au prix de rachat correspondant à 100 % de leur capital, plus les intérêts courus et à payer, jusqu'à la date de rachat.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

4. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

CI est partie à des réclamations, des litiges et des enquêtes, y compris en matière juridique, réglementaire et fiscale, qui surviennent dans le cours normal des activités. En raison des incertitudes inhérentes à ces questions, il est difficile de prédire l'issue, le montant ou le moment de toute sortie de fonds liée à ces questions. En fonction des informations actuelles et de consultations avec des conseillers, CI est d'avis que ces questions, tant individuellement que collectivement, ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ou sa capacité à poursuivre ses activités normales.

CI a constitué des provisions en fonction des informations actuelles et de l'issue probable des réclamations, litiges et enquêtes ainsi que pour les indemnités de départ et les montants à payer relativement aux acquisitions d'entreprises. La variation des provisions et autres passifs financiers pour les six mois clos le 30 juin 2023 et l'exercice clos le 31 décembre 2022 se présente comme suit :

	Provisions 30 juin 2023	Passifs liés aux acquisitions 30 juin 2023	Provisions 31 décembre 2022	Passifs liés aux acquisitions 31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$
Provisions et autres passifs financiers au début de l'exercice	46 954	726 359	41 259	536 376
Ajouts	1 352	218 434	6 524	369 869
Montants utilisés	(2 447)	(245 280)	(11 596)	(248 345)
Montants repris	—	215	(52)	(3 049)
Passifs liés aux acquisitions – variation de la juste valeur	—	68 755	—	27 427
Passifs liés aux acquisitions – rémunération	—	2 515	—	24 156
Garantie de prêt	(2 016)	—	10 819	—
Échange – passifs au titre des parts de CIPW (note 5)	—	—	—	(19 766)
Conversion	(42)	(20 019)	—	39 691
Provisions et autres passifs financiers à la fin de la période	43 801	750 979	46 954	726 359
Tranche courante des provisions et autres passifs financiers	4 063	629 145	5 197	497 549

PASSIFS LIÉS AUX ACQUISITIONS

Les provisions et autres passifs financiers comprennent les passifs liés aux acquisitions d'entreprises suivants :

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Contrepartie différée	202 810	310 199
Passif au titre des actions rachetables (note 2)	210 035	—
Juste valeur de la contrepartie éventuelle	286 904	365 935
Juste valeur des arrangements d'options de vente	51 230	50 225
Total des passifs liés aux acquisitions	750 979	726 359

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

La contrepartie différée représente des paiements différés garantis sur les acquisitions et est généralement réglée dans un délai de 90 à 270 jours.

La contrepartie éventuelle représente la juste valeur estimée des paiements en vertu de clauses d'indexation liés au dépassement de certaines mesures financières prédéfinies par les sociétés acquises, et est réévaluée chaque trimestre. Pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023, une charge de rémunération respectivement de 812 \$ et 2 515 \$ (respectivement 670 \$ et 3 152 \$ pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2022) est incluse dans la contrepartie éventuelle à payer et les charges de vente et d'administration.

Pour trois des clauses d'indexation sur les bénéfices futurs, pour lesquelles a été comptabilisé un passif à la juste valeur de 18 682 \$ au 30 juin 2023 (23 659 \$ au 31 décembre 2022), aucun paiement maximal n'était stipulé dans les conventions d'acquisition respectives. Pour les autres clauses d'indexation sur les bénéfices futurs, pour lesquelles a été comptabilisé un passif à la juste valeur de 268 222 \$ au 30 juin 2023 (342 277 \$ au 31 décembre 2022), le paiement maximal éventuel stipulé dans les conventions d'acquisition respectives s'établissait à 800 707 \$ (945 678 \$ au 31 décembre 2022).

Les options de vente représentent la juste valeur des options incorporées dans les conventions d'acquisition permettant un échange de participations minoritaires contre des espèces, sous réserve de modalités précises, et sont réévaluées chaque trimestre.

Les écarts de conversion depuis la date d'acquisition sont pris en compte dans le total des passifs liés aux acquisitions. Les ajustements de la juste valeur des passifs liés aux acquisitions sont inscrits dans la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle.

Pour les six mois clos le 30 juin 2023, CI a versé un montant en espèces de 245 484 \$ en lien avec les acquisitions (248 345 \$ pour les trois mois clos le 31 décembre 2022).

PROVISIONS

CI est défenderesse dans le cadre de certaines poursuites, dont deux recours collectifs liés aux événements et aux transactions qui ont mené à un règlement à l'amiable avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») en 2004. Bien que CI maintienne que ce règlement indemnisait entièrement les investisseurs touchés par les transactions fréquentes, une provision a été comptabilisée à l'égard de ce point.

CI a des polices d'assurance qui peuvent lui assurer une protection contre certaines réclamations. Les montants à recevoir en vertu de ces polices ne sont pas comptabilisés, à moins que leur réalisation ne soit pratiquement certaine. Pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2023 et 2022, aucun produit d'assurance lié au règlement de réclamations n'a été reçu.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

CI a garanti certains prêts consentis à des employés de CIPW auprès d'institutions tierces. La tranche non amortie de la juste valeur initiale estimative de la garantie de prêt s'élève à 8 803 \$ (10 819 \$ au 31 décembre 2022) et est incluse dans les provisions. La juste valeur initiale de la garantie est amortie sur la durée résiduelle des prêts. Pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023, un amortissement respectivement de (445) \$ et de (700) \$ a été comptabilisé dans les charges de vente et d'administration (néant pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2022). Pour plus de renseignements sur la garantie de prêt, se reporter à la note 6.

Pour les six mois clos le 30 juin 2023, CI a comptabilisé des provisions de 1 352 \$ au titre des frais juridiques et des indemnités de départ (6 524 \$ pour les trois mois clos le 31 décembre 2022). Au 30 juin 2023, il restait une provision de 34 998 \$ (36 135 \$ au 31 décembre 2022).

5. ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Au 23 mai 2023, CI US a émis des actions privilégiées (les « actions privilégiées ») à l'intention de certains investisseurs pour un produit brut de 1 350 300 \$ (1 000 000 \$ US). Des coûts de 23 883 \$ (17 544 \$ US) ont été engagés au cours des trois mois clos le 30 juin 2023 aux fins de l'émission des actions privilégiées et sont compris dans les frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques. Les actions privilégiées donnent aux investisseurs le droit à une participation avec droit de vote de 20 % dans CI US et à une représentation de 20 % au sein du conseil d'administration de CI US. Les actions privilégiées sont convertibles au gré des investisseurs en un nombre fixe d'actions ordinaires de CI US, soit 20 % des actions ordinaires en circulation de CI US. Les actions privilégiées donnent aux investisseurs le droit à une participation aux dividendes après conversion, dans l'éventualité où CI US déclare un dividende sur ses actions ordinaires.

Les actions privilégiées seront automatiquement rachetées en espèces si CI décide de vendre CI US. Dans l'éventualité d'un premier appel public à l'épargne admissible réalisé par CI US, les actions privilégiées seront automatiquement converties en actions ordinaires de CI US. Dans l'éventualité de la vente de CI US, les actions privilégiées seront rachetées à un montant correspondant à la juste valeur d'une tranche de 20 % des actions ordinaires de CI US ou à un prix qui procure aux investisseurs un rendement fixe (le « prix équivalant à un rendement fixe »), selon le plus élevé de ces montants. Dans l'éventualité d'un premier appel public à l'épargne admissible, les actions privilégiées seront converties en un nombre fixe d'actions ordinaires correspondant à 20 % des actions ordinaires de CI US, si la juste valeur de ces actions est plus élevée que le prix équivalant à un rendement fixe, ou en un nombre variable d'actions ordinaires d'une juste valeur totale égale au prix équivalant à un rendement fixe. Le prix équivalant à un rendement fixe est établi dans une fourchette allant de 1,5x le prix d'émission initial (au total, 1 500 000 \$ US) au cours des trois premières années à un multiple se situant dans une échelle mobile qui augmente proportionnellement sur une base linéaire au cours des trois années suivantes jusqu'à un maximum de 2,25x le prix d'émission initial (au total, 2 250 000 \$ US) après six ans. Selon les modalités du placement, les investisseurs détiennent des droits de protection d'une participation minoritaire standard, et CI US et les investisseurs ont conclu une convention relative aux droits d'inscription pour favoriser la liquidité sur le marché des actions ordinaires de CI US que les investisseurs détiendraient si les actions privilégiées étaient converties en actions ordinaires de CI US.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Cinq ans et neuf mois après le placement initial, si les actions privilégiées demeurent en circulation, les investisseurs peuvent remettre à CI US un avis de sortie et demander le déclenchement d'une vente ou d'un premier appel public à l'épargne de CI US. Si cette vente ou ce premier appel public à l'épargne n'est pas réalisé dans un délai de un an, un dividende de pénalité de 15 % commencera à s'accumuler quotidiennement et sera composé trimestriellement à titre d'augmentation du prix équivalant à un rendement fixe, et les investisseurs pourront alors mettre en œuvre un processus de vente afin de trouver un acheteur susceptible de faire l'acquisition de CI US et inciter CI à participer à la vente. Le dividende de 15 % ne peut être versé en espèces ou sous forme d'autres actifs financiers hors du contrôle de CI. En cas de vente forcée, les actions privilégiées seront converties en un nombre d'actions ordinaires de CI US à un taux de conversion qui permet aux investisseurs de recevoir la juste valeur d'une tranche de 20 % des actions ordinaires de CI US ou le prix équivalant à un rendement fixe, selon le montant le plus élevé, ajusté pour tenir compte du dividende de pénalité cumulé. À la réception de l'avis de sortie, CI peut racheter les actions privilégiées au plus élevé des montants suivants : la juste valeur de marché de la participation de 20 % dans les actions ordinaires de CI US ou le prix équivalant à un rendement fixe. Le montant que les investisseurs peuvent recevoir au titre des actions privilégiées est limité à la valeur nette réelle de CI US, et si la valeur nette réelle de CI US est inférieure au prix équivalant à un rendement fixe, CI n'est pas tenue de financer la différence.

Dans l'éventualité d'un changement de contrôle de CI autorisé par le conseil d'administration de CI, les investisseurs peuvent déclencher une vente immédiate de CI US et, dans le cadre de la vente, les actions privilégiées seront converties en un nombre d'actions ordinaires de CI US à un taux de conversion qui permet aux investisseurs de recevoir la juste valeur d'une tranche de 20 % des actions ordinaires de CI US ou le prix équivalant à un rendement fixe, selon le montant le plus élevé. Dans le cas d'un changement de contrôle de CI non autorisé par le conseil d'administration de CI (c.-à-d. un changement de contrôle « hostile »), les investisseurs peuvent remettre un avis de sortie et déclencher un processus de vente forcée si la vente ou le premier appel public à l'épargne de CI US n'est pas réalisé dans un délai de six mois.

Les modalités des actions privilégiées contiennent certaines restrictions quant au versement de dividendes par CI US à CI sans qu'il soit nécessaire d'obtenir certaines autorisations de la part des investisseurs. Le montant du versement est également limité à un pourcentage du résultat net généré par CI US et doit respecter certains indicateurs liés à la dette de CI US. Selon les modalités des actions privilégiées, CI s'est également engagée à financer le prix d'acquisition garanti (à l'exclusion des paiements en vertu de clauses d'indexation) dans le cadre de certaines acquisitions en fonction d'un BAIIA attribuable à CI US total maximum de 39,9 millions de dollars américains à titre d'apport en capital en nature, sans que des titres de capitaux propres additionnels doivent être émis à l'intention de CI au cours des six premiers mois suivant la date de clôture. Cet engagement a été satisfait en grande partie dans le cadre des acquisitions clôturées ou annoncées récemment.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

En raison des conditions de liquidité des actions privilégiées, y compris l'obligation pour CI US d'émettre, dans certaines circonstances, un nombre variable d'actions ordinaires en règlement du prix équivalant à un rendement fixe, les actions privilégiées ont été classées en tant que passif. Comme un changement de contrôle hostile hors du contrôle du conseil d'administration de CI pourrait avoir lieu, les actions privilégiées ont été classées comme étant un passif courant dans les états de la situation financière consolidés. CI a comptabilisé initialement les actions privilégiées à leur juste valeur, qui correspond au produit brut. Comme les actions privilégiées comprennent certaines caractéristiques incorporées qui pourraient par ailleurs être admissibles à titre de dérivés incorporés, CI a choisi de désigner les actions privilégiées à la juste valeur par le biais du résultat net et réévaluera ultérieurement les actions privilégiées à leur juste valeur chaque date de clôture. Les variations du risque de crédit propre de la société pourraient se répercuter sur la juste valeur des actions privilégiées évaluée du point de vue d'un intervenant du marché, et ces variations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat. CI US n'a pas déclaré ni versé de dividendes au cours des six mois clos le 30 juin 2023.

Le passif de CI au titre des actions privilégiées est comme suit :

	Au 30 juin 2023
	\$
Émission initiale	1 350 300
Ajustement de la juste valeur par le biais du résultat net	35 000
Effet de conversion	(25 550)
Solde au 30 juin 2023	1 359 750

6. PASSIFS AU TITRE DES PARTS DE CIPW

En 2021, CI a créé CIPW, qui agira à titre de société de portefeuille dans le cadre des acquisitions de sociétés de gestion de patrimoine aux États-Unis. CIPW a acquis la participation restante dans les sociétés de gestion de patrimoine qu'elle ne détenait pas entièrement en contrepartie d'une participation dans des parts rachetables de catégorie A de CIPW (les « parts de catégorie A de CIPW »). En outre, d'anciens propriétaires des sociétés de gestion de patrimoine aux États-Unis acquises et d'autres employés ont investi dans CIPW en contrepartie de parts de catégorie A de CIPW. Au cours des six mois clos le 30 juin 2023 et de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des parts de catégorie A de CIPW supplémentaires ont été émises à titre de contrepartie pour l'acquisition de divers conseillers en placement inscrits présentés à la note 2. CI a fourni des crédits-relais pour l'achat de parts de catégorie A sous forme de prêts avec droit de recours intégral assortis de taux d'intérêt habituels. Pour les six mois clos le 30 juin 2023, au moyen du produit reçu de banques tierces, les employés ont remboursé des prêts de 402 \$ (297 \$ US) (78 576 \$ (58 989 \$ US) pour les trois mois clos le 31 décembre 2022) qui sont garantis par CI. Au 30 juin 2023, des prêts de 11 397 \$ (8 603 \$ US) (12 051 \$ (8 900 \$ US) au 31 décembre 2022) étaient en cours et inclus dans les autres actifs. Au 30 juin 2023, 61 087 838 parts de catégorie A de CIPW (49 492 811 au 31 décembre 2022) étaient émises ou attribuées aux employés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

En 2022, CI a créé CI Private Wealth Canada Ltd. (« CIPW Canada ») afin d'agir à titre de société de portefeuille pour une partie des acquisitions réalisées dans le secteur de la gestion de patrimoine au Canada. CIPW Canada a émis 6 817 500 parts de catégorie A de CIPW Canada aux anciens propriétaires de Northwood dans le cadre de la contrepartie de l'acquisition. Au cours des six mois clos le 30 juin 2023, 2 962 500 parts de catégorie A ont été émises contre de la trésorerie. Au 30 juin 2023, 9 780 000 parts de catégorie A de CIPW étaient émises ou attribuées.

En vertu de la convention relative aux parts de CIPW et de CIPW Canada (conjointement, « la Société »), seuls les employés peuvent détenir les parts de catégorie A pendant la durée de leur emploi, parts ne pouvant être vendues à la Société que sur la base d'une formule d'évaluation prédéterminée, qui est utilisée pour obtenir une approximation de la juste valeur d'une part. En outre, si un détenteur de parts quitte la Société ou prend sa retraite avant décembre 2024 pour CIPW et mars 2025 pour CIPW Canada (les « périodes d'acquisition des droits »), il reçoit un montant correspondant au prix d'achat ou à la juste valeur de marché, si celle-ci est inférieure. En raison de ces conditions, les parts sont considérées comme des attributions réglées en espèces accordées aux employés, et la charge de rémunération au titre de l'excédent du prix établi selon la formule prédéterminée par rapport au prix payé par les employés est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et est incluse dans les charges de vente et d'administration.

Au cours des six mois clos le 30 juin 2023, CIPW a attribué à des employés 278 629 parts de catégorie B incessibles rachetables, lesquelles sont assujetties à certaines dispositions d'acquisition des droits pendant la durée de leur emploi, et dont les droits seront acquis sur quatre ans. Au cours des trois mois clos le 31 décembre 2022, CIPW a attribué 6 259 285 parts de catégorie B rachetables dont les droits seront acquis sur six ans. Les parts de catégorie B rachetables constituent des participations aux bénéfices en vertu de la législation fiscale américaine qui sont échangeables en parts de catégorie A de CIPW au gré de CIPW. La juste valeur à la date d'attribution, qui a été déterminée au moyen d'un modèle d'évaluation des options, est comptabilisée en fonction de l'acquisition graduelle des droits sur la période d'acquisition des droits et est incluse dans les charges de vente et d'administration. Le 1^{er} avril 2023, CIPW a converti les parts de catégorie B en parts de catégorie A, et a comptabilisé une charge additionnelle de 6 901 \$ par suite de cette conversion. Les conditions d'acquisition des droits liées aux parts de catégorie B demeurent les mêmes pour les parts de catégorie A. La charge associée à ces passifs est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits résiduelle des parts.

La société a comptabilisé une charge liée aux distributions de bénéfices à payer aux détenteurs de parts au 30 juin 2023, qui est présentée dans les charges de vente et d'administration.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Le sommaire de la charge de rémunération et des distributions comptabilisées au cours des trois mois et des six mois clos les 30 juin 2023 et 2022 est le suivant :

	Trois mois clos le 30 juin 2023 \$	Six mois clos le 30 juin 2023 \$	Trois mois clos le 30 juin 2022 \$	Six mois clos le 30 juin 2022 \$
Comptabilisation de la charge (du recouvrement de charge) de rémunération	63 096	92 064	(3 419)	506
Distributions	17 935	32 639	6 609	16 249
Total	81 031	124 703	3 190	16 755

Le passif de CI lié aux parts de CIPW et de CIPW Canada se présente comme suit :

	Au 30 juin 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$
Solde au début de l'exercice	765 959	374 438
Ajouts liés aux acquisitions (sans effet de trésorerie) (note 2)	115 618	141 949
Échange – passifs au titre des parts de CIPW (note 4)	—	19 766
Comptabilisation de la charge de rémunération pour les parts dont les droits ont été acquis	92 064	13 499
Souscription – prêts (sans effet de trésorerie)	—	80 653
Souscription – trésorerie	4 479	92 906
Rachat	(22 165)	(7 228)
Distribution à payer	4 390	16 457
Conversion	(19 397)	33 519
Solde au 30 juin 2023, incluant CIPW (703 190 \$ US) (556 204 \$ US en 2022)	940 948	765 959
Charge de rémunération non comptabilisée	224 413	116 713

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

7. CAPITAL SOCIAL

Un sommaire des modifications apportées au capital social de CI pour la période est présenté ci-dessous.

A) ACTIONS AUTORISÉES ET ÉMISES

	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur déclarée \$
Autorisées		
Un nombre illimité d'actions ordinaires de CI		
Émises		
Actions ordinaires, solde au 31 décembre 2021	197 422	1 810 153
Émission dans le cadre de l'acquisition de filiales, déduction faite des frais d'émission	74	1 952
Émission de capital social en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des impôts	1 138	16 117
Rachat d'actions, déduction faite des impôts	(14 116)	(121 342)
Actions ordinaires, solde au 31 décembre 2022	184 518	1 706 880
Actions ordinaires, solde au 31 mars 2023	184 518	1 706 880
Émission de capital social en vertu des régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des impôts	50	686
Rachat d'actions, déduction faite des impôts	(16 927)	(155 715)
Actions ordinaires, solde au 30 juin 2023	167 641	1 551 851

B) RÉGIME INCITATIF D'OPTIONS SUR ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

CI a un régime incitatif d'options sur actions à l'intention des employés (le « régime d'options sur actions ») modifié et mis à jour pour les dirigeants et les employés clés de CI.

Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'options sur actions est de 14 000 mille actions. Au 30 juin 2023, 470 mille actions (506 mille actions au 31 décembre 2022) étaient réservées aux fins d'émission à l'exercice des options sur actions. Les droits sur ces options s'acquièrent sur des périodes allant jusqu'à cinq ans, et les options peuvent être exercées à 18,99 \$ l'action et viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2029.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Un sommaire des modifications apportées au régime d'options sur actions est présenté ci-dessous.

	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en cours au 31 décembre 2021	811	21,88
Options exerçables au 31 décembre 2021	274	27,53
Options exercées (*)	(3)	18,99
Options annulées	(302)	26,11
Options en cours au 31 décembre 2022	506	19,37
Options exerçables au 31 décembre 2022	144	20,34
Options annulées	(20)	28,67
Options en cours au 31 mars 2023	486	18,99
Options exerçables au 31 mars 2023	250	18,99
Options annulées	(16)	18,99
Options en cours au 30 juin 2023	470	18,99
Options exerçables au 30 juin 2023	241	18,99

(*) Le prix moyen pondéré des actions visées par les options exercées s'est établi à néant pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023 (26,96 \$ pour la période close le 31 décembre 2022).

Les options en cours et exerçables au 30 juin 2023 étaient comme suit :

Prix d'exercice \$	Nombre d'options en cours (en milliers)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables (en milliers)
18,99	470	5,7	241

C) UNITÉS D'ACTIONS TEMPORAIREMENT INCESSIBLES

CI dispose d'un régime d'unités d'actions temporairement incessibles (le « régime d'UATI ») destiné aux membres de la haute direction et à d'autres employés clés. La charge de rémunération est comptabilisée et inscrite à titre de capital apporté en fonction de la valeur marchande des UATI à la date d'attribution. Les UATI frappées d'extinction sont portées en réduction de la charge de rémunération jusqu'à concurrence du montant antérieurement comptabilisé à titre de capital apporté relativement à ces attributions. Au moment de l'acquisition des droits rattachés aux UATI, le capital social est crédité des montants initialement comptabilisés à titre de capital apporté afin de refléter l'émission de capital social.

Un sommaire des modifications apportées au régime d'UATI est présenté ci-dessous.

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
Nombre d'UATI (en milliers)		
UATI en cours au début de l'exercice	1 806	1 437
Attribuées, compte non tenu des dividendes	—	1 736
Attribuées au titre des dividendes	43	117
Exercées	(51)	(1 085)
Frappées d'extinction	(13)	(399)
UATI en cours à la fin de la période	1 785	1 806

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Des charges de 6 859 \$ et de 10 400 \$ ont été comptabilisées respectivement pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023 (6 277 \$ et 10 765 \$ respectivement pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2022).

CI a recours à une fiducie pour détenir les actions ordinaires de CI afin de s'acquitter de ses obligations envers ses employés découlant du régime d'UATI. Les actions ordinaires détenues par la fiducie ne sont pas considérées comme en circulation aux fins du calcul du résultat de base et dilué par action.

D) UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Le régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») a été mis sur pied en mars 2017 et permet aux administrateurs de recevoir, en partie ou en totalité, leur rémunération trimestrielle en espèces ou en unités d'actions différées (« UAD »). Les droits rattachés aux UAD sont pleinement acquis à la date d'attribution et une charge est comptabilisée en fonction de la valeur marchande des UAD à la date d'attribution, et un montant correspondant est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer. À la fin de chaque période, la variation de la juste valeur des UAD est comptabilisée dans les charges, et un montant correspondant est inscrit dans le passif. Les UAD ne peuvent être rachetées en contrepartie d'espèces que lorsque le détenteur cesse d'être un administrateur de CI.

Pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023, respectivement 4 mille et 8 mille UAD ont été attribuées et aucune UAD n'a été exercée (7 mille et 17 mille UAD attribuées et aucune UAD exercée respectivement pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2022). Des charges de 234 \$ et de 238 \$ ont été comptabilisées respectivement pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023 (recouvrements de charges de 257 \$ et de 374 \$ respectivement pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2022). Au 30 juin 2023, les dettes fournisseurs et charges à payer comprenaient un montant de 1 214 \$ à payer en vertu du régime d'UAD (976 \$ au 31 décembre 2022).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

E) RÉSULTAT DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul du résultat de base et dilué par action ordinaire pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin :

(en milliers)	Trois mois clos le 30 juin 2023	Six mois clos le 30 juin 2023	Trois mois clos le 30 juin 2022	Six mois clos le 30 juin 2022
Numérateur				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société – de base	50 953 \$	80 923 \$	156 211 \$	294 357 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société – dilué (*)	52 535 \$	82 505 \$	156 211 \$	294 357 \$
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base	178 883	181 685	191 152	193 618
Incidence moyenne pondérée des options sur actions, UATI attribuées dilutives et passif au titre des actions rachetables (**)	11 546	6 079	684	735
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué	190 429	187 764	191 836	194 353
Résultat net par action ordinaire attribuable aux actionnaires				
De base	0,28 \$	0,45 \$	0,82 \$	1,52 \$
Dilué	0,28 \$	0,44 \$	0,81 \$	1,51 \$

(*) Le résultat net attribuable aux actionnaires de la société – dilué ne tient pas compte de la charge d'intérêts, déduction faite des impôts, de 1 582 \$ liée au passif au titre des actions rachetables, lequel peut être racheté sous forme d'actions de CI (note 2).

(**) Pour établir le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué, sont exclues 480 mille et 490 mille actions liées aux options sur actions qui étaient antidilutives respectivement pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2023 (551 mille et 158 mille actions respectivement pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2022). La conversion des actions privilégiées (note 5) n'a pas été prise en compte dans le résultat par action dilué en raison du fait qu'elles étaient antidilutives.

F) DILUTION MAXIMALE DES ACTIONS

Le tableau suivant présente le nombre maximal d'actions qui seraient en circulation si la totalité des options en cours au 31 juillet 2023 avaient été exercées, que la totalité des droits sur les UATI attribuées avaient été acquis et que le passif au titre des actions rachetables avait été converti :

(en milliers)	
Actions en circulation au 31 juillet 2023	164 429
Options d'achat d'actions	463
UATI attribuées	1 802
Passif au titre des actions rachetables	12 497
	179 191

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

8. DIVIDENDES

Les dividendes qui suivent ont été versés par CI au cours des trois mois et des six mois clos le 30 juin 2023 :

Date d'inscription	Date de versement	Dividendes en espèces par action \$	Montant total des dividendes \$
31 décembre 2022	13 janvier 2023	0,18	33 531
Versés au cours des trois mois clos le 31 mars 2023			33 531
31 mars 2023	14 avril 2023	0,18	32 895
Versés au cours des trois mois clos le 30 juin 2023			32 895
Versés au cours des six mois clos le 30 juin 2023			66 426

Les dividendes qui suivent ont été déclarés, mais non versés, au cours des trois mois clos le 30 juin 2023 :

Date d'inscription	Date de versement	Dividendes en espèces par action \$	Montant total des dividendes \$
30 juin 2023	14 juillet 2023	0,18	30 175
30 septembre 2023	13 octobre 2023	0,18	30 176
Déclarés et comptabilisés au 30 juin 2023			60 351

Les dividendes qui suivent ont été versés par CI au cours des trois mois et des six mois clos le 30 juin 2022 :

Date d'inscription	Date de versement	Dividendes en espèces par action \$	Montant total des dividendes \$
31 décembre 2021	14 janvier 2022	0,18	35 511
Versés au cours des trois mois clos le 31 mars 2022			35 511
31 mars 2022	15 avril 2022	0,18	34 748
Versés au cours des trois mois clos le 30 juin 2022			34 748
Versés au cours des six mois clos le 30 juin 2022			70 259

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable des instruments financiers est présentée dans le tableau ci-dessous et est classée selon les catégories suivantes :

	Au 30 juin 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$
Actifs financiers		
<i>À la juste valeur par le biais du résultat net</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	240 496	153 620
Placements	37 701	40 448
Autres actifs	31 846	32 951
<i>Coût amorti</i>		
Fonds de clients et fonds en fiducie en dépôt	1 067 714	1 306 595
Créances clients	311 438	260 102
Autres actifs	54 926	62 718
Total des actifs financiers	1 744 121	1 856 434
Passifs financiers		
<i>À la juste valeur par le biais du résultat net</i>		
Provisions et autres passifs financiers	338 134	416 160
Actions privilégiées (note 5)	1 359 750	—
<i>Coût amorti</i>		
Dettes fournisseurs et charges à payer	316 411	280 433
Provisions et autres passifs financiers (note 6)	456 646	357 153
Dividendes à verser	60 351	66 426
Fonds de clients et fonds en fiducie à payer	1 073 918	1 312 640
Dettes à long terme	3 131 528	4 216 214
Passif au titre des parts de CIPW (*)	18 135	16 387
Total des passifs financiers	6 754 873	6 665 413

(*) Distribution à payer incluse dans le passif au titre des parts de CIPW

Les placements de CI au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 comprennent les titres négociables de CI, qui sont composés des placements initiaux dans des fonds communs de placement de CI et des placements stratégiques. Les titres de fonds communs de placement sont évalués selon la valeur liquidative par part de chaque fonds, laquelle représente l'actif net sous-jacent évalué à la juste valeur, établie à l'aide des cours de clôture. Les titres de fonds communs de placement de CI qui sont évalués quotidiennement appartiennent au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. Les titres de fonds communs de placement et les placements stratégiques qui sont évalués moins souvent appartiennent au niveau 2 de cette hiérarchie. Les placements de CI au 30 juin 2023 comprennent également des titres détenus, à la valeur marchande, composés d'instruments du marché monétaire et de titres de participation. Les instruments du marché monétaire et les titres de participation sont évalués en fonction des cours et appartiennent au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. Aucun transfert n'est survenu entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3 au cours des six mois clos le 30 juin 2023 et de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Les placements se composaient de ce qui suit au 30 juin 2023 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Titres négociables	23 021	19 189	—	3 832
Titres détenus, à la valeur marchande	14 680	14 680	—	—
Total des placements	37 701	33 869	—	3 832

Les placements se composaient de ce qui suit au 31 décembre 2022 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Titres négociables	20 628	16 972	—	3 656
Titres détenus, à la valeur marchande	19 820	19 820	—	—
Total des placements	40 448	36 792	—	3 656

Les autres actifs comprennent les placements stratégiques à long terme dans des sociétés fermées d'un montant de 34 \$ (34 \$ au 31 décembre 2022) évalués à l'aide de données de niveau 1 et de 31 390 \$ (32 917 \$ au 31 décembre 2022) évalués à l'aide de données de niveau 3. Les données de niveau 3 incluent une évaluation des données financières actuelles et des transactions récentes sur le marché visant à évaluer la valeur actuelle du placement.

Au 30 juin 2023, la dette à long terme comprenait les débentures d'une juste valeur de 2 336 192 \$ (3 039 446 \$ au 31 décembre 2022), établie à l'aide des cours du marché, qui étaient classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Au 30 juin 2023, les provisions et autres passifs financiers comprenaient des options de vente à payer de 51 230 \$ (50 225 \$ au 31 décembre 2022) relatives aux participations ne donnant pas le contrôle, la contrepartie éventuelle à payer de 286 904 \$ (365 935 \$ au 31 décembre 2022) et le passif au titre des actions rachetables de 210 035 \$.

La juste valeur des options de vente à payer et de la contrepartie éventuelle à payer a été déterminée au moyen d'une combinaison des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie et de multiples de résultats, ainsi que des simulations de Monte-Carlo et des approches fondées sur des pondérations probabilistes qui reposent sur des données importantes considérées comme des données de niveau 3. L'évaluation des options de vente à payer tient également compte d'hypothèses concernant le moment où les actionnaires minoritaires exigeront l'achat de ces participations ne donnant pas le contrôle par CI.

Les actions privilégiées rachetables ont été émises par CI US et sont décrites plus en détail à la note 5. Les actions privilégiées sont évaluées à la juste valeur et sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La direction a recours à un modèle d'évaluation des options fondé sur des pondérations probabilistes pour estimer la valeur de l'option incorporée à chaque date de sortie prévue afin de déterminer le montant à verser au titre des actions privilégiées et à un modèle de multiple du résultat pour simuler la valeur des actions de CI US selon chaque possibilité évoquée dans les modalités des actions privilégiées. Les principales données utilisées dans le cadre de cette évaluation sont les prévisions et les multiples sous-jacents du BAIIA, la volatilité prévue des actions, ainsi que le moment prévu et la probabilité d'une vente ou d'un premier appel public à l'épargne de CI US.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

10. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de CI en matière de gestion du capital consistent à maintenir une structure de capital qui lui permet de réaliser ses stratégies de croissance et de générer de la valeur à long terme pour ses actionnaires, tout en s'acquittant de ses obligations financières. Le capital de CI se compose des capitaux propres et de la dette à long terme (y compris la tranche courante de la dette à long terme).

CI et ses filiales sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire, en vertu desquelles elles sont tenues de garder en caisse un montant suffisant de trésorerie et d'autres actifs liquides au lieu de les utiliser dans le cadre de leurs activités. Au 30 juin 2023, un montant de 17 034 \$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (13 879 \$ au 31 décembre 2022) devait être en caisse afin de maintenir le capital réglementaire exigé. À défaut de maintenir le capital réglementaire exigé, CI peut se voir imposer par l'organisme de réglementation en valeurs mobilières compétent des amendes, une suspension ou une révocation de son inscription. De temps à autre, CI consent des prêts à ses filiales à des fins opérationnelles et elle peut choisir de subordonner ces prêts au profit de créanciers ordinaires. Le remboursement de prêts subordonnés est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, CI se conformait aux exigences en matière de capital.

Le capital de CI s'établissait comme suit :

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Capitaux propres	1 383 221	1 609 771
Dette à long terme	3 131 528	4 216 214
Total du capital	4 514 749	5 825 985

11. INFORMATION SECTORIELLE

CI exerce ses activités dans trois secteurs isolables : gestion d'actifs, gestion de patrimoine au Canada et gestion de patrimoine aux États-Unis.

- Le secteur de la gestion d'actifs comprend les résultats de nos activités de gestion d'actifs au Canada, qui sont exercées sous la marque Gestion mondiale d'actifs CI, ainsi que les résultats de nos activités de gestion d'actifs en Australie.
- Le secteur de la gestion de patrimoine au Canada comprend les résultats de nos activités de gestion de patrimoine au Canada, qui sont exercées sous les marques Gestion de patrimoine Assante, CI Conseil Privé, CI Services d'investissement, CI Investissement Direct, Aligned Capital et Northwood.
- Le secteur de la gestion de patrimoine aux États-Unis comprend 29 sociétés de gestion de patrimoine exerçant leurs activités sous la marque CI Private Wealth ainsi que trois placements stratégiques dans des plateformes de placements alternatifs.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

L'information sectorielle pour les trois mois clos le 30 juin 2023 se présente comme suit :

	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine au Canada	Gestion de patrimoine aux États-Unis	Éliminations intersectorielles et éléments non sectoriels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion d'actifs	380 240	—	—	(4 405)	375 835
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(122 488)	—	—	7 614	(114 874)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	257 752	—	—	3 209	260 961
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	—	186 832	—	(42 740)	144 092
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	—	—	216 759	—	216 759
Autres produits	5 113	30 481	5 404	(9 672)	31 326
Profits (pertes) de change	37 543	(483)	(598)	—	36 462
Autres profits	16 114	—	70 369	—	86 483
Total des produits nets	316 522	216 830	291 934	(49 203)	776 083
Charges de vente et d'administration	100 964	50 330	209 491	(14 881)	345 904
Honoraires des conseillers et des courtiers	—	142 497	—	(34 322)	108 175
Intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	(1 458)	25	3 234	44 336	46 137
Amortissement	5 404	2 891	5 035	—	13 330
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	608	2 191	30 278	—	33 077
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	34 583	135	21 065	—	55 783
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	708	1 000	13 541	—	15 249
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	—	—	35 000	—	35 000
Autres charges	19	9 298	1 632	—	10 949
Total des charges	140 828	208 367	319 276	(4 867)	663 604
Résultat avant impôts sur le résultat	175 694	8 463	(27 342)	(44 336)	112 479
Charge d'impôts sur le résultat					61 101
Résultat net pour la période					51 378

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

L'information sectorielle pour les trois mois clos le 30 juin 2022 se présente comme suit :

	Gestion d'actifs \$	Gestion de patrimoine au Canada \$	Gestion de patrimoine aux États-Unis \$	Éliminations intersectorielles et éléments non sectoriels \$	Total \$
Honoraires de gestion d'actifs	408 912	—	—	(4 633)	404 279
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(131 936)	—	—	7 984	(123 952)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	276 976	—	—	3 351	280 327
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	—	175 594	—	(45 491)	130 103
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	—	—	168 949	—	168 949
Autres produits	5 567	21 343	4 502	(10 202)	21 210
Pertes de change	(32 814)	(33)	(17)	—	(32 864)
Autres pertes	(1 069)	—	—	—	(1 069)
Total des produits nets	248 660	196 904	173 434	(52 342)	566 656
Charges de vente et d'administration	97 310	44 033	112 841	(16 145)	238 039
Honoraires des conseillers et des courtiers	—	135 908	—	(36 197)	99 711
Intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	1 013	(148)	555	34 815	36 235
Amortissement	4 996	2 775	4 138	—	11 909
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	610	2 083	24 743	—	27 436
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	2 260	354	1 973	—	4 587
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	(3 884)	(578)	(70 515)	—	(74 977)
Autres charges	(20)	4 044	688	—	4 712
Total des charges	102 285	188 471	74 423	(17 527)	347 652
Résultat avant impôts sur le résultat	146 375	8 433	99 011	(34 815)	219 004
Charge d'impôts sur le résultat					60 736
Résultat net pour la période					158 268

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

L'information sectorielle au 30 juin 2023 et pour les six mois clos à cette date se présente comme suit :

	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine au Canada	Gestion de patrimoine aux États-Unis	Éliminations intersectorielles et éléments non sectoriels	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion d'actifs	762 258	—	—	(8 758)	753 500
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(245 926)	—	—	15 156	(230 770)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	516 332	—	—	6 398	522 730
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	—	371 180	—	(85 555)	285 625
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	—	—	418 097	—	418 097
Autres produits	9 090	62 254	11 683	(19 381)	63 646
Profits (pertes) de change	39 504	(713)	(575)	—	38 216
Autres profits	15 198	—	70 396	—	85 594
Total des produits nets	580 124	432 721	499 601	(98 538)	1 413 908
Charges de vente et d'administration	199 861	98 497	382 475	(30 331)	650 502
Honoraires des conseillers et des courtiers	—	284 204	—	(68 207)	215 997
Intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	(820)	350	4 020	89 766	93 316
Amortissement	9 157	6 953	10 117	—	26 227
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	1 219	4 310	58 893	—	64 422
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	36 321	386	33 250	—	69 957
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	(1 442)	6 300	63 897	—	68 755
Variation de la juste valeur des actions privilégiées	—	—	35 000	—	35 000
Autres charges	28	19 142	3 286	—	22 456
Total des charges	244 324	420 142	590 938	(8 772)	1 246 632
Résultat avant impôts sur le résultat	335 800	12 579	(91 337)	(89 766)	167 276
Charge d'impôts sur le résultat					85 743
Résultat net pour la période					81 533
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Goodwill	1 311 393	364 275	2 575 271	—	4 250 939
Contrats de fonds	1 771 043	—	24 994	—	1 796 037
Total des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	3 082 436	364 275	2 600 265	—	6 046 976

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

L'information sectorielle pour les six mois clos le 30 juin 2022 se présente comme suit :

	Gestion d'actifs \$	Gestion de patrimoine au Canada \$	Gestion de patrimoine aux États-Unis \$	Éliminations intersectorielles et éléments non sectoriels \$	Total \$
Honoraires de gestion d'actifs	851 411	—	—	(9 509)	841 902
Commissions de suivi et commissions de vente différées	(275 837)	—	—	16 596	(259 241)
Honoraires de gestion d'actifs, montant net	575 574	—	—	7 087	582 661
Honoraires de gestion de patrimoine au Canada	—	361 311	—	(92 962)	268 349
Honoraires de gestion de patrimoine aux États-Unis	—	—	333 427	—	333 427
Autres produits	15 745	38 455	9 264	(20 608)	42 856
Profits (pertes) de change	(21 416)	29	(8)	—	(21 395)
Autres pertes	(5 483)	—	(10)	—	(5 493)
Total des produits nets	564 420	399 795	342 673	(106 483)	1 200 405
Charges de vente et d'administration	194 093	85 089	249 697	(31 579)	497 300
Honoraires des conseillers et des courtiers	—	281 523	—	(74 904)	206 619
Intérêts, y compris sur les contrats de location-financement	2 043	62	1 066	68 940	72 111
Amortissement	9 989	5 241	8 055	—	23 285
Amortissement des immobilisations incorporelles provenant d'acquisitions	1 220	3 654	46 645	—	51 519
Frais de transaction, d'intégration, de restructuration et juridiques	1 343	1 189	5 855	—	8 387
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	136	(578)	(71 447)	—	(71 889)
Autres charges	(40)	7 291	1 059	—	8 310
Total des charges	208 784	383 471	240 930	(37 543)	795 642
Résultat avant impôts sur le résultat	355 636	16 324	101 743	(68 940)	404 763
Charge d'impôts sur le résultat					108 988
Résultat net pour la période					295 775
Au 31 décembre 2022					
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Goodwill	1 312 559	358 670	2 396 660	—	4 067 889
Contrats de fonds	1 774 174	—	25 546	—	1 799 720
Total des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	3 086 733	358 670	2 422 206	—	5 867 609

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

30 juin 2023 et 2022 • (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Information sectorielle par secteur géographique :

Produits tirés de clients externes	Trois mois clos le 30 juin 2023 \$	Six mois clos le 30 juin 2023 \$	Trois mois clos le 30 juin 2022 \$	Six mois clos le 30 juin 2022 \$
Canada	588 433	1 125 373	501 373	1 090 109
États-Unis	294 316	502 358	176 654	347 440
Australie	8 208	16 947	12 581	22 097
Total	890 957	1 644 678	690 608	1 459 646

	Au 30 juin 2023 \$	Au 31 décembre 2022 \$
Actifs non courants		
Canada	3 687 502	3 689 906
États-Unis	4 242 128	4 078 262
Australie	102 287	106 757
Hong Kong	3	3
Total	8 031 920	7 874 928

12. AMORTISSEMENT

Le tableau suivant présente les détails de l'amortissement :

	Trois mois clos le 30 juin 2023 \$	Six mois clos le 30 juin 2023 \$	Trois mois clos le 30 juin 2022 \$	Six mois clos le 30 juin 2022 \$
Amortissement des immobilisations	3 647	7 114	3 134	6 129
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	5 914	11 520	5 183	10 289
Amortissement des immobilisations incorporelles	36 154	70 698	30 579	57 489
Amortissement des coûts de transaction liés aux débetures	692	1 317	449	897
Total de l'amortissement	46 407	90 649	39 345	74 804

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 2 juillet 2023, CI a conclu l'acquisition d'Intercontinental Wealth Advisors, LLC, une société de services consultatifs en placement. Le calcul de la juste valeur estimée des actifs acquis est sur le point d'être finalisé.

14. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été classées pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période considérée.